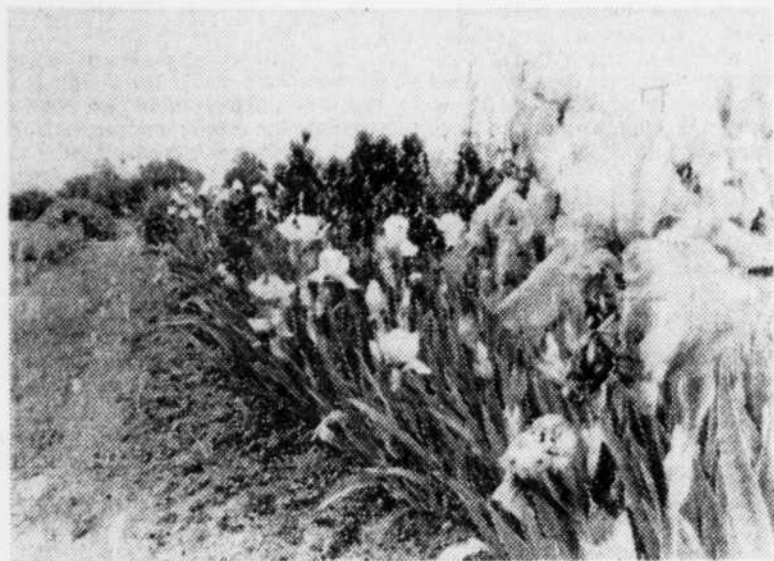


à lire



Le Soleil, Jean Vallières

Pour les amateurs de botanique

Tout en songeant à l'aménagement d'un Jardin botanique à Bois de Coulanges, la ville de Sainte-Foy envisage d'ouvrir au public le Jardin pédagogique Van den Hende, situé sur le campus de l'université Laval.

page B-3

Les Inuit auront leurs avions

En accordant, hier, un permis d'exploitation à Air Inuit, la Commission canadienne des transports va permettre aux Inuit du Nord du Québec d'exploiter eux-mêmes pour la première fois le service aérien desservant leurs communautés.

page B-1

Autodiscipline de la presse

Trudeau accueille favorablement une proposition de la CRTC en vue de la mise sur pied de conseils destinés à entendre les plaintes du public. D'autres mesures pourraient être imposées si les médias n'exercent pas une discipline suffisante, avertit le premier ministre.

page A-8

Un championnat est ressuscité

Lors d'une conférence de presse pour annoncer un combat entre Marshall Butler et Gérald Bouchard, le promoteur a dû réinventer un championnat pour s'assurer la participation des deux boxeurs.

page C-3

météo

Ensoleillé avec passages nuageux aujourd'hui et demain. Maximum demain: 23. Minimum cette nuit: 8.

Détails, page D-3

ce soir

Arts
"Cabalé": ensemble de jazz de la relève/77, au Café-terrasse du Pollack, à 21h30.

Sports
Baseball: Les Métros affrontent les Millers de Holyoke, au stade municipal, à 19h30.

Inquiétude de Gilles Lamontagne

Même si le déficit a été moindre que prévu, les états financiers de la ville de Québec mettent en évidence une chute brutale de l'activité économique.

page A-3

Nudistes menacés

AJACCIO, Corse (AFP) — Les nudistes seront peints en rouge, tel est le cri de guerre qu'a lancé M. Charles Canazzi, le maire d'Ometto, petite localité de la Corse, proche de Propriano.

La décision a été officiellement prise par le conseil municipal qui a décidé d'enduire de peinture rouge la partie la plus intime des amateurs de bronzage intégral qui oseraient s'aventurer sur les plages de la prude commune.

Passant aussitôt à l'action, M. Canazzi a occupé la journée de dimanche à l'affût, pinceau et pot de peinture à la main, à attendre des adorateurs trop zélés du dieu soleil. L'histoire ne dit pas s'il avait revêtu son écharpe tricolore, symbole du pouvoir des magistrats municipaux français.

Ne voulant pas être transformés en "peaux rouges", les amateurs de nudisme se sont tenus à l'écart du secteur.

sommaire

Annances classées	D-3 à D-18
A Québec aujourd'hui	A-12
Arts et spectacles	A-11 à A-13
Bandes dessinées	D-18
Bridge	D-14
Consommation	A-9
Décrets	D-19
Economie-finances	B-4 à B-7
Feuilleton	D-16
Habitation	D-5 à D-16
Horoscope	D-15
Information régionale	B-2
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-11
Page documentaire	A-5
Patron	D-7
Sport	C-1 à C-5
Télévision	A-11

Ottawa se lance dans la contre-propagande

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a révélé hier aux Communes que le gouvernement fédéral va mettre sur pied un centre d'information sur l'unité nationale, "pour contrer la propagande subversive" du Parti québécois.

M. Trudeau a souligné que le Québec avait déjà 10 ou 15 bureaux à travers la province, destinés à transmettre des "informations favorables au séparatisme" depuis l'élection du gouvernement péquiste.

Une dizaine de fonctionnaires seront prêtés par d'autres ministères au secrétariat d'Etat pour distribuer des renseignements sur l'unité nationale. Ils relèveront du secrétariat d'Etat pour des raisons administratives mais travailleront de concert avec le groupe responsable de la croisade pour l'unité nationale, le groupe dirigé par M. Paul Tellier, a précisé le premier ministre.

Le groupe Tellier qui relève du Conseil privé a été responsable, entre autres, de la préparation de la réplique du fédéral au Québec, à la suite de la publication des comptes économiques.

M. Trudeau a nié que ce groupe ne constitue, en somme, qu'une mini-imitation des services d'Information Canada.

Selon le député conservateur M. Allan Lawrence, le gouvernement tenterait de faire revivre le service de renseignements Information Canada, qu'il a aboli, il y a un an à peine, pour épargner \$7 millions aux contribuables.

Machine à propagande

Interrogé à savoir pourquoi le premier ministre avait changé d'avis à ce sujet, celui-ci a révélé la création prochaine du centre d'information. Il a dit qu'il ne s'agissait pas d'un nouvel INFORMATION Canada et a rappelé qu'au cours de la dernière année, il y a eu l'élection d'un gouvernement dédié à la "séparation de la province du pays".

M. Lawrence cherchait aussi à savoir combien allait coûter "cette nouvelle machine à propagande", et quel serait son mandat précis.

Le premier ministre n'a pas dit combien il allait en coûter aux contribuables puis il a fait allusion au mandat du groupe Tellier qui doit distribuer des renseignements favorables au Canada plutôt qu'au "séparatisme".

Le premier ministre a ensuite déclaré que les fonctionnaires du comité Tellier ont déjà rencontré des membres de l'opposition et que ceux-ci auraient pu profiter de l'occasion pour se renseigner sur leur mandat.

Le député conservateur M. Lawrence est revenu à la charge, voulant s'assurer que le groupe de fonctionnaires du secrétariat d'Etat ne s'occuperait que de distribution de renseignements sur l'unité nationale. Il a demandé à M. Trudeau s'ils avaient reçu des termes de références précis, mais celui-ci n'a pas répondu.

Mauvaises et bonnes nouvelles

Le secrétaire d'Etat, M. John Roberts, a déclaré que son ministère avait déjà reçu du bureau du premier ministre l'ordre de mettre sur pied un réseau de distribution d'information. Néanmoins, aucun programme précis de distribution n'a encore été établi.

Selon certaines sources, Roberts aurait déjà déclaré que ce réseau communiquerait des nouvelles non partisans sur le gouvernement fédéral parce que les seules nouvelles diffusées par les médias d'informa-

(Suite à la page A2, 1re col.)



André L'Heureux, vice-président de la CSN, explique à la presse qu'il recommandera aux minotiers en grève de ne pas retourner au travail, après avoir discuté avec le ministre fédéral du Travail, M. John Munro, que l'on voit dans le coin supérieur gauche de la photo.

Minotiers: la CSN reste inflexible face à Munro

Montréal (D'après PC) — Malgré une réunion qui a duré deux heures hier soir, le ministre fédéral du Travail, M. John Munro, n'a pu convaincre la Confédération des syndicats nationaux (CSN) de promouvoir le retour aux travail des minotiers en grève des sociétés de Phenix et Ogilvie.

Cette réunion spéciale a eu lieu dans un bureau du ministère fédéral du Travail à Montréal. Elle avait été organisée à la demande de la CSN, à la suite de la fusillade qui a fait huit blessés chez les grévistes d'une autre minoterie, Robin Hood, vendredi dernier.

Un retour au travail, a dit M. Munro, permettrait de relancer la

production de farine à Montréal et la Commission canadienne du blé ne serait plus justifiée alors de maintenir les permis d'importation de cette denrée qu'utilisent d'autres filiales américaines de Robin Hood pour alimenter le marché.

Le ministre a fait cette déclaration à l'issue d'une rencontre avec des représentants de la CSN, qui lui ont demandé d'une part une loi fédérale anti-scab semblable à la formule mise de l'avant par le gouvernement québécois, et d'autre part d'interdire toute production à la compagnie Robin Hood d'ici la fin de la grève à cet endroit.

La CSN était représentée par son vice-président, M. André L'Heu-

reux, et par son ancien président, M. Marcel Pepin, aujourd'hui conseiller technique de l'exécutif.

La CSN a par ailleurs révélé que les minotiers des quatre minoteries allaient être invités ce matin à ne pas retourner au travail aussi longtemps qu'un règlement ne sera pas intervenu chez Robin Hood.

Vendredi dernier, quelques heures avant la fusillade, les grévistes d'Ogilvie et de Phenix allaient signer un protocole de retour au travail. Le travail à ces deux endroits aurait normalement repris lundi mais aucun travailleur ne

(Suite à la page A2, 2e col.)

La Charte du français n'amènerait pas une forte diminution du nombre des anglophones à Montréal

par Raymond GIROUX

La proportion de francophones dans la région de Montréal augmentera de seulement 4 pour cent d'ici l'an 2001 si la Charte du français est adoptée dans ses grandes lignes et si les Anglo-Québécois ne décident pas d'émigrer en masse vers d'autres lieux plus accueillants.

Un exode qualifié de "massif" par des démographes du ministère québécois de l'Immigration ferait par contre baisser la proportion d'anglophones de 24,9

p.c. au recensement de 1971, à 15,9 p.c. 30 ans plus tard.

Dans la pire hypothèse, peut-on lire dans une des deux études rendues publiques hier, à l'Assemblée nationale, par le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, "l'extinction du groupe anglophone n'est pas pour demain".

Ces deux rapports, qui portent respectivement sur l'avenir démographique de la région de Montréal selon différents scénarios et sur "Quelques données démographiques sur un Québec aussi français que

"l'Ontario est anglais", s'inscrivent dans la stratégie des petits pas de M. Laurin, qui réplique goutte à goutte aux interventions des adversaires du projet de loi 101.

L'analyse de la région de Montréal, qui compte 45 p.c. de la population de tout le Québec, dont 77 p.c. des anglophones et 89 p.c. des allophones, a été "expertisée" par le démographe Jacques Henripin, qui s'est fait particulièrement remarquer ces derniers jours par ses interventions contre le projet de charte dans les pages du quotidien Le Devoir.

Le rapport final, élaboré par Mmes Mireille Baillargeon et Claire Benjamin, du MIQ, en collaboration avec deux démographes de l'Institut national des recherches scientifiques, sera publié à l'automne.

Le scénario privilégié des auteurs prévoit pour l'an 2001 la composition linguistique suivante: francophones, 70,4 p.c. (contre 66,3 p.c. en 1971); anglophones, 22,6 p.c. (contre 24,2) et allophones, 7 p.c. (contre 8,8 p.c.).

Pour atteindre cette situation, les démographes (Suite à la page A2, 1re col.)

pas possible!

Le monde des rats

J'ai abordé à plusieurs reprises mes explorations dans le monde des chats. Vous ai-je déjà parlé de celui des rats?

J'en ai acheté toute une collection, l'autre jour, dans une vente à "ra-bais".

Il y en a un, magnifique, immense, devant qui ils sont tous en adoration: le "ra-dieux". Et un autre qui ne cesse de crier, à un point tel qu'on se bouche les oreilles: le "ra-dio". Il est, je ne sais pourquoi, très populaire.

Et cet autre tout blanc, qui fait la guerre aux gris, aux noirs, et aux mélangés: le "ra-ciste". Il s'en trouve toujours pour l'écouter parce qu'il se défend de l'être.

Mais le pire, le plus insupportable, c'est le "ra-tionnel". Il est, de plus, très souvent un "ra-bat-joie".

Il en est un qui a fait la fortune de nombreux restaurateurs, le "ra-gout de poulet ou de veau". Il a "ra-ssasié" plus d'un affamé. Mais ce que j'en dis, c'est un "ra-got", une espèce fort répandue dans les journaux.

Une autre de ces bêtes, fort utiles, qui oeuvre en studio avec ceux qui rêvent d'une belle silhouette c'est le "ra-jeunissement".

Par ailleurs même si on parle parfois de "ra-vi-o-li", on m'assure qu'au chapitre de l'amour, les rats n'ont rien de "ra-belaïsiens". Ils sont, dit-on, très "ra-pides" et peu "ra-finés".

Ce qui ne les empêche pas de faire du "ra-colage".

Certains adorent les billets verts et se livrent à toutes sortes de négoce. Ce sont les "ra-paces" qui sont toujours "ra-dins". Ils n'hésitent pas à "ra-tatiner" leurs adversaires.

Le plus joli de tous, est le plus coupant. C'est l'ami de tous les bricoleurs: le "ra-bot".

Mais il y a aussi le "ra-bougri" et son cousin le "ra-corni", deux "ra-chitiques", peu "ra-goutants".

Et voilà. Je me tais avant de passer pour un "ra-seur".

Le père Pléxe

Ottawa se lance...

(Suite de la première page)
tion sur la politique fédérale étaient des "mauvaises nouvelles."

"Faisons face à la réalité," aurait dit Roberts. "Les bonnes nouvelles pour les médias sont des mauvaises nouvelles. Une bonne nouvelle, ça n'est pas assez bon."

La Charte du français...

(Suite de la première page)

supposent une meilleure conservation du français comme langue d'usage par les francophones, une stabilité des transferts linguistiques des anglophones, un gel des transferts pour les allophones déjà installés à Montréal, et une intégration au groupe francophone de 50 p.c. des futurs immigrants allophones.

L'étude ne tient cependant pas compte du fait que le gouvernement place tous les immigrants sur un même pied, qu'ils soient de langue maternelle anglaise ou autre, à moins qu'elle n'anticipe sur des amendements futurs au projet de charte ou sur le contenu des accords de réciprocité souhaités par le Québec.

Même en simulant une forte émigration nette d'anglophones de la région de Montréal, soit 11,750 personnes par année d'ici 1983, pendant la période d'adaptation à la nouvelle loi, puis 3,500 personnes annuellement pendant les 18 années suivantes, la part des anglophones se maintiendra à près de 20 pour cent.

L'hypothèse retenue par le groupe d'étude tient compte du fait que même si un grand nombre de jeunes allophones s'expriment encore dans leur langue maternelle, 90 pour cent d'entre eux fréquentent l'école anglaise.

Leurs frères et sœurs cadets auront le droit de suivre leurs traces, selon la charte, de même que tous leurs enfants qui naîtront ainsi au fil des ans le groupe des anglophones.

Québec et Ontario

Le second document, non signé mais préparé par le comité de démographes dirigé par M. Michel Amyot, du ministère de l'Éducation, constitue un essai sur ce que donnerait, statistiquement parlant, un Québec aussi français que l'Ontario est anglais, selon l'expression lancée par M. Daniel Johnson et reprise par un peu tout le monde depuis.

La transposition des données du dernier recensement accessible, soit celui de 1971, démontrerait que 82 p.c. des Québécois seraient unilingues français (comparativement à 61 p.c. en réalité), 96 p.c. des francophones et 81 p.c. des "allophones" (sic) ne pouvant dans cette hypothèse s'exprimer dans une autre langue.

Il n'y aurait alors que 145,000 unilingues anglais (2 p.c.) au lieu de 632,500 (10,5 p.c.), et le nombre de bilingues passerait de 27,8 p.c. de la population à 14,5 p.c.



Le gréviste Roland Arbour fait voir l'un des dispositifs d'écoute électronique découverts dans la roulotte des employés en grève de Robin Hood.

Micros cachés dans la roulotte des grévistes

MONTREAL (PC) — Les grévistes de la minoterie Robin Hood, de Montréal, ont été espionnés à l'intérieur de leur roulotte de grève par des dispositifs électroniques de fabrication artisanale.

Les appareils, dont le plus perfectionné était caché dans la boîte de contrôle électrique, avaient une portée d'émission de 150 à 200 pieds, c'est-à-dire qu'on pouvait capter les conversations des grévistes de l'intérieur de l'entreprise en grève qui se trouve juste de l'autre côté de la rue.

Les grévistes, qui ont montré les appareils d'écoute à certains journalistes, hier, ont affirmé qu'ils les avaient découverts jeudi dernier. Ils ont alors décidé de ne rien faire, préférant momentanément donner de faux renseignements aux auditeurs nonidentifiés.

Leur plan était de faire une conférence de presse pour montrer de quelles tactiques ils étaient victimes.

Minotiers: la CSN...

s'est présenté à son ancien poste à cause de l'incident de vendredi.

Il veut savoir

Pour le ministre du Travail, la stratégie de la CSN est loin d'être la meilleure dans les circonstances. Sans le dire aussi directement, M. Munro a dit qu'il croyait que la concurrence engendrée par une reprise dans deux meuneries avait plus de chances d'amener Robin Hood à la raison. Il a précisé qu'il voulait rencontrer la direction de cette entreprise cette semaine pour savoir qui avait donné l'ordre d'armer les agents de sécurité et de tirer à vue sur les grévistes.

Quant à une loi anti-scab fédérale, le ministre a dit qu'il préférerait attendre de connaître exactement

et tenter, entre temps, de localiser de façon formelle les auditeurs aussi intéressés à leur stratégie de grève.

Mais la fusillade sauvage dont ils ont été l'objet la semaine dernière a tout précipité.

Un journaliste de Télémetropole s'est alors vu confier le soin de vérifier s'il s'agissait de véritables émetteurs miniatures. Les techniciens de cette station ont conclu, hier, que l'appareil émettait avec une puissance de 3 millivolts, ce qui permet de capter dans un rayon maximum de 200 pieds.

L'agence de sécurité, employée par Robin Hood, a nié qu'elle avait installé les dispositifs d'écoute électronique.

"Je jure sur la tête de mes deux enfants que mes employés n'ont rien à voir avec ces appareils," a déclaré Paul Leduc, vice-président du Bureau des détectives industriels, dont les gardes armés ont fait feu sur les grévistes vendredi dernier.

(Suite de la première page)

le modèle mis de l'avant par le gouvernement québécois avant de se prononcer. Il a ajouté par ailleurs qu'aucune loi ne lui permettait actuellement d'empêcher cet employeur de poursuivre sa production grâce au recours des briseurs de grève.

De leur côté, les grévistes ont manifesté hier tout l'avant-midi devant la Robin Hood. Ils étaient environ 200 et aucun incident n'a perturbé la manifestation, surveillée de très près par la police.

Aucun garde de sécurité n'était d'ailleurs en vue, la police leur ayant ordonné de se tenir à l'écart. Les policiers fouillaient d'ailleurs tous ceux qui entraient et sortaient de la minoterie de Saint-Henri.

Un comité enquêtera sur les agences de sécurité

par Louis La ROCHELLE

(PC) — Un comité d'études examinera les conditions dans lesquelles opèrent au Québec, les agences de sécurité et d'investigation.

Voilà ce qu'a annoncé hier à l'Assemblée nationale, M. Marc-André Bédard, ministre de la Justice, au moment où il s'est trouvé interpellé par le député libéral de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde, en rapport avec la fusillade survenue vendredi dernier sur les terrains de la minoterie Robin Hood, à Montréal.

Le ministre de la Justice a confirmé qu'une enquête policière est en cours pour reconstituer les circonstances dans lesquelles trois agents de sécurité auraient fait feu sur des grévistes de Robin Hood, en blessant huit.

M. Bédard a précisé que ces trois personnes ont déjà été mises en accusation samedi dernier et que

d'autres poursuites pourraient vraisemblablement être intentées en rapport avec cette affaire.

Inacceptable...

Sans commenter plus avant ce dossier qui se trouve maintenant devant les tribunaux, le ministre de la Justice a qualifié l'incident de "situation de violence inacceptable" et a indiqué aux membres de l'Assemblée nationale qu'un comité d'études a été établi pour compléter une "analyse approfondie et expéditive" de la législation en vigueur en ce qui a trait aux agences de sécurité.

M. Bédard a précisé que 133 agences de ce type existent actuellement au Québec. De ce nombre, 35 sont des agences d'investigation, 45, des agences de sécurité et 53 autres exercent les deux types d'opérations.

Ces entreprises emploient 35,000 personnes sur une base régulière et 12,000 sur la base du temps partiel.

Le comité, dont le ministre n'a cependant pas fourni la composition, examinera d'une façon plus spécifique le rôle et le fonctionnement de ces agences, les critères d'embauche du personnel, l'utilisation des armes à feu et, de façon plus spécifique, les amendements à être apportés aux lois régissant ces agences.

A Ottawa

Selon le leader du Nouveau Parti démocratique M. Ed Broadbent, il est tout à fait inacceptable que des compagnies, comme la minoterie Robin Hood à Montréal, permettent à des gardes de sécurité de porter des armes à feu surtout lors de conflits de travail.

Lors d'une conférence de presse, à Ottawa, M. Broadbent a sommé le ministre du Travail, John Munro, d'intervenir auprès de la haute direction de la compagnie Robin Hood pour lui faire part de la désapprobation du gouvernement.

Venez visiter notre nouveau rayon

LE SYNDICAT DE QUÉBEC
Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys



Notre nouveau rayon des manteaux, au 6e étage du Mail St-Roch, vous offre un choix incomparable.

Ne manquez pas de voir notre nouveau rayon des manteaux pour dames et juniors, au 6e étage de notre magasin du Mail St-Roch. Profitez du très grand choix qui s'offre à vous: fourrure, cuir, lainage, etc. Une vaste surface de plancher a été aménagée pour mieux vous faire apprécier tous nos magnifiques modèles. Il y en a pour tous les goûts, tous les âges et tous les budgets. Nous vous offrons aussi un vaste choix de manteaux à nos magasins de Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Tirage

Méritez-vous la chance de gagner un des 3 magnifiques manteaux de nylon piqués, "M. Michel", dont le tirage aura lieu à la fin d'août.

Vous n'avez rien à acheter; il vous suffit de demander votre coupon de participation au rayon des manteaux, au 6e étage du Mail St-Roch, ou à Place Laurier et Place Fleur de Lys, et de le déposer dans les boîtes placées dans nos trois magasins.

Déficit de Québec moins fort que prévu

par René BEAUDIN

Les états financiers de la ville de Québec, tels que déposés hier, devant le conseil municipal, tout en révélant, selon le maire Gilles Lamontagne, une réduction de près de \$700,000 du déficit prévu de \$2,300,000 en mars 1976, mettent en évidence une chute brutale de l'activité économique dans la vieille capitale, au moins par rapport aux prévisions du ministère du Revenu.

En effet, lors de la préparation du budget de l'année financière 1976-1977, la ville, s'appuyant sur les prévisions du ministère, prévoyait des revenus, au chapitre de la taxe de vente, de \$3 millions supérieurs aux sommes effectivement perçues le 30 avril dernier, à la fin de l'exercice budgétaire.

Cet écart n'a pas manqué d'inquiéter le maire Lamontagne. La quote-part de la taxe de vente qui

va aux municipalités était de deux pour cent, le volume des affaires dans la ville de Québec fut de \$150 millions inférieur à celui anticipé par les experts financiers et les économistes du gouvernement du Québec.

Le maire Lamontagne a expliqué cette chute de l'activité commerciale par des causes "sur lesquelles la ville n'a aucun contrôle", c'est-à-dire la conjoncture économi-

que, le chômage, l'inflation, la tenue des Jeux olympiques de 1976, qui ont drainé dans la région de Montréal une partie importante des activités économiques et touristiques, et enfin, l'exode d'entreprises hors des limites de la ville.

Le maire de Québec a fourni ces précisions, hier, lors de la réunion du conseil de ville ainsi qu'à l'occasion d'une brève conférence de presse tenue peu après.

Il a en outre expliqué que les revenus de la taxe générale ont aussi diminué, de près d'un demi-million de dollars, parce que le nouveau rôle d'évaluation a entraîné des difficultés dans la prévision précise de l'évaluation imposable.

Il s'est par contre réjoui que la taxe d'affaire ait rapporté \$1,000,000 de plus que les prévisions en raison d'une augmentation des valeurs locatives par suite du dépôt

d'un nouveau rôle d'imposition foncière, et ce, sans augmentation du taux de la taxe d'affaires qui est demeuré à 16 pour cent.

La chute des revenus de la taxe de vente, n'a pas empêché de réduire de 29,5 pour cent le déficit de \$2,312,419 prévu en mars 1976.

Les états financiers, en date du 30 avril dernier, révèlent selon le premier magistrat de la vieille capitale, un déficit réel de \$1,631,022.

Lamontagne est inquiet du déficit de \$433,581 du Colisée

Par René BEAUDIN

Le conseil de ville devra se pencher très sérieusement sur l'avenir du Colisée.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a ainsi commenté le déficit du Colisée de \$433,581,40, révélé hier lors du dépôt, devant le conseil municipal, des états financiers de la Commission de l'Exposition provinciale de Québec.

Ce déficit n'a été que partiellement comblé par le surplus d'opération de \$300,458,13 apporté par les diverses activités qui se tiennent sur le parc de l'Exposition (agriculture, attractions, concessions et autres espaces, sauf le Colisée réservé la plupart du temps, pendant l'hiver pour le hockey).

Depuis longtemps

Le maire Lamontagne a précisé que le Colisée est déficitaire depuis belle lurette. Mais jusqu'à maintenant, a-t-il expliqué, la couverture de ce déficit par la ville était considérée comme une contribution des Québécois au développement du sport dans leur ville. "Mais quand ce montant, atteint presque le demi-million, a-t-il ajouté, il y a lieu de s'interroger."

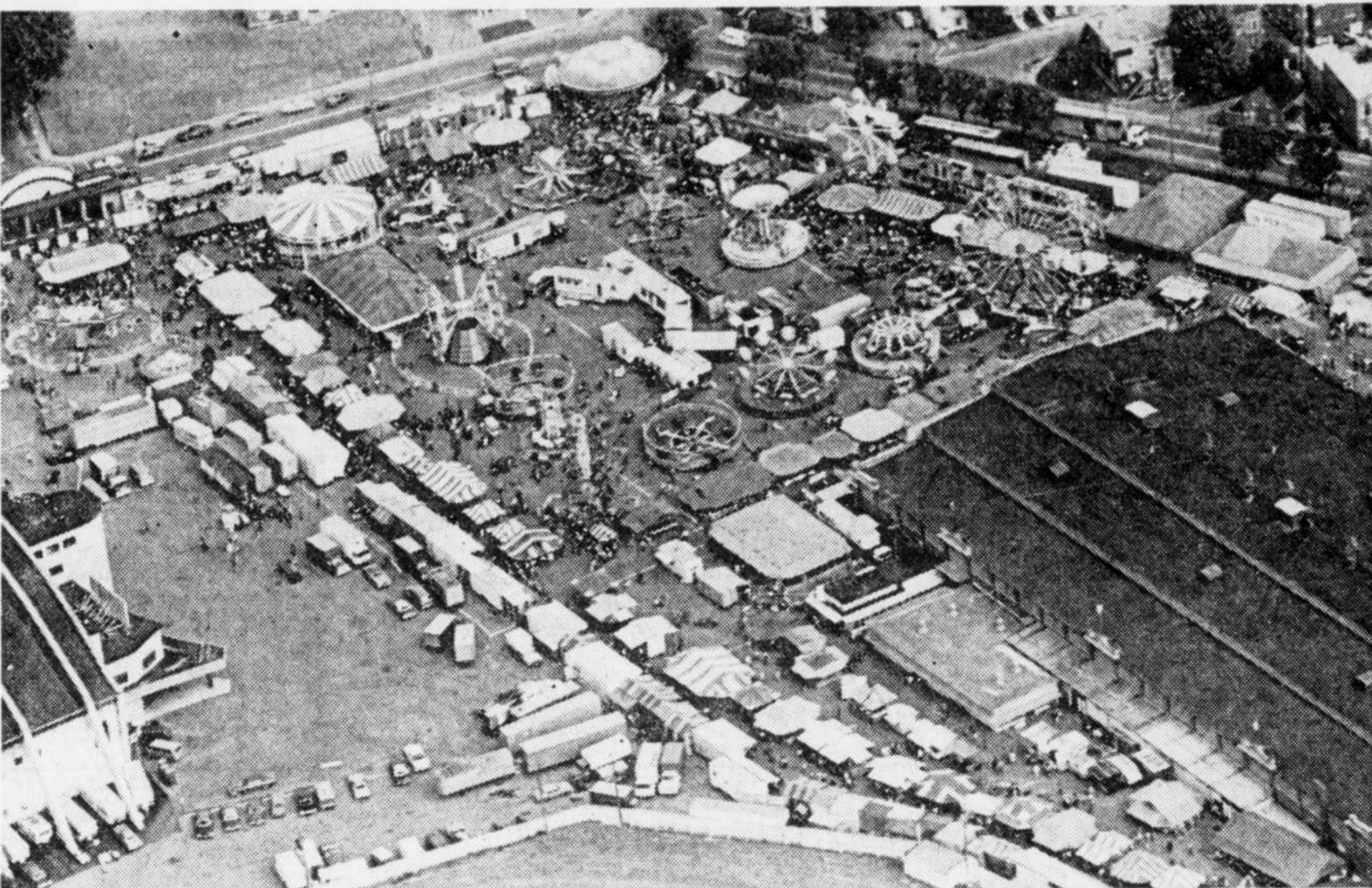
M. Lamontagne a rappelé qu'en mai dernier, un comité spécial conjoint de la ville de Québec et des Nordiques a été formé pour étudier une série de projets visant à développer le Colisée, à le rentabiliser, ou à tout le moins à en réduire le déficit.

Le maire Lamontagne n'a pas précisé si ce comité avait achevé son travail. Ce qui, a-t-on par ailleurs appris, ne semble pas être le cas.

Ce qui n'a pourtant pas empêché, hier, le conseil municipal d'adopter un projet d'emprunt de \$75,000, dont l'intérêt pourrait s'élever à 12 pour cent pour procéder à la réfection de la toiture du mail Expo-Québec.

Remboursement

Un haut fonctionnaire de l'hôtel de ville a précisé que si la ville a ainsi procédé avant la réception du rapport du comité spécial, c'est que ces travaux s'inscrivaient dans le cadre des opérations dites rentables de la Commission de l'Exposition. Il a toutefois reconnu que le remboursement de cet emprunt, prélevé directement sur les revenus des opérations, extérieures au Colisée, augmenterait d'autant le déficit du Colisée que la ville aurait directement à combler, à supposer que ce déficit persiste dans les années à venir.



Le parc d'attractions d'Expo-Québec vulgairement appelé "midway", tel qu'il apparaissait à vol d'oiseau, l'an dernier. Il sera encore plus important, le mois prochain.

Expo-Québec mise davantage sur le "midway" pour se rentabiliser

par Jean GARON

Il faudra attendre que le député-maire de Québec, Gilles Lamontagne, trouve le temps de reprendre ses attributions de président de la Commission de l'exposition, avant de connaître officiellement les détails de l'édition 1977 d'Expo-Québec.

Ce n'est donc que dans quelques semaines qu'aura lieu la traditionnelle conférence de presse où seront dévoilées les principales activités de cette année.

Encore là, il ne faudrait pas s'attendre à beaucoup de nouveau, comme le soulignait, la semaine dernière, l'administrateur de cette manifestation M. Paul-Émile Maheux.

"La formule a fait ses preuves et elle permet, bon an mal an, d'éponger l'important déficit enregistré par les opérations du Colisée de Québec."

"La quasi-totalité des foires du même genre au Canada et aux États-

Unis fondent leur popularité en grande partie sur l'aspect divertissement et Québec ne fait pas exception à la règle."

Il en est ainsi par exemple du Stampede de Calgary et la foire d'Edmonton avec son Klondike Day, deux manifestations où Expo-Québec a envoyé un des adjoints de M. Maheux.

On se rappellera que le rapport préparé par la firme Pluram en 1972 révélait que plus de 65 pour 100 des visiteurs s'intéressaient au secteur divertissement alors que 12 pour 100 des visiteurs venaient expressément pour le secteur agricole et les autres pour le secteur industrie-commerce.

C'est sans doute à cause de la popularité du divertissement que le "midway", où se trouvent les manèges et autres gadgets, sera agrandi et que de nouveaux jeux seront installés.

De toutes façons, la totalité des locaux disponibles, quel que soit le secteur d'activités, a été louée par

Expo-Québec aux divers exposants. Il a même fallu refuser du monde.

Ce n'est qu'en 1967 que tous les espaces n'avaient pas été réclamés par des exposants et M. Maheux attribue cette situation à la tenue de l'Exposition universelle de Montréal qui avait fait craindre aux exposants une baisse de popularité de l'événement.

Du côté agriculture, Expo-Québec n'entrevoit pas de changements majeurs malgré les nombreuses critiques qui voudraient qu'on profite de l'occasion pour favoriser une meilleure compréhension du secteur agricole par la population urbaine.

Tout au plus réunira-t-on sous un même toit des animaux de chacune des espèces participant aux différents con-

cours et des experts seront sur place pour expliquer les particularités de chacun des spécimens.

Le pourcentage des visiteurs attirés par les activités de divertissement ne devrait donc pas changer cette année où sera maintenue l'initiative d'avancer d'une semaine la date d'ouverture d'Expo-Québec.

Il faut plus d'une année, selon M. Maheux, pour être fixé sur la valeur d'une nouvelle formule comme celle-ci. La date d'ouverture avait été avancée l'an dernier en raison de la tenue du tournoi international de hockey. Il serait inutile de modifier une nouvelle fois l'horaire puisqu'il y aura vraisemblablement un autre tournoi du genre en 1978 aux mêmes dates que l'an dernier.

Saint-Laurent: le dossier est repris à zéro

par Richard LUPIN

— Réouverture du dossier de l'implantation d'une clinique médicale à Saint-Laurent, île d'Orléans, et abrogation éventuelle du permis par le ministère des Affaires culturelles.

— Rejet de la zone commerciale prévue dans le plan d'aménagement de zonage de la firme Pluram Inc. au coin de la route des Prêtres et de l'avenue Royale et substitution d'une zone résidentielle.

— Suspension des permis de construction pour une période de 90 jours, excepté dans les zones agricoles.

Voilà le contenu substantiel des trois résolutions qui ont été adoptées hier soir, lors de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Laurent, île d'Orléans.

Une forte opposition s'était manifestée, lors de l'assemblée publique tenue le 18 juillet dernier, à l'encontre de tout règlement de zonage commercial. Les autorités municipales de Saint-Laurent avaient alors convoqué une assemblée spéciale du conseil afin de régler la question.

De plus, le projet d'un centre de services professionnels, dont le promoteur est M. Valois Rioux, est revenu sur le tapis hier soir. Soulignant l'ambiguïté du permis délivré pour la construction de ce projet, le conseil municipal a donc décidé, par voie de résolution, de forcer le ministère des Affaires culturelles à réexaminer le dossier, et à toutes fins utiles, de révoquer le permis.

Mécontentement des producteurs agricoles

Par ailleurs, une requête a été présentée, au tout début de l'assemblée d'hier, par un groupe de producteurs agricoles de Saint-Laurent. Les revendications des agriculteurs portaient sur l'ensemble du plan d'aménagement de zonage proposé par la firme Pluram Inc.

Soulignant que la superficie de Saint-Laurent est à 90 pour cent agricole — avec seulement 67 producteurs agricoles — Mme Renée Lauzière, une des signataires de la requête, a dénoncé le caractère arbitraire du "zonage agricole".

"Le projet de zonage prévu nous

enlève le droit de disposer de nos terres" a notamment déclaré Mme Lauzière. Selon cette dernière, les intérêts des producteurs agricoles auraient été négligés à cause de la trop grande publicité faite autour du projet soumis par M. Valois Rioux.

À la suite de ces protestations, le maire Pouliot a confirmé qu'une rencontre "privée" aurait lieu d'ici quelques jours, entre le conseil municipal, le comité d'aménagement local et le groupe des producteurs agricoles.

Mgr Palmas préside la fête de sainte Anne

par Jean MARTEL

Cette année, les cérémonies marquant la fête de sainte Anne sont présidées par Mgr Angelo Palmas, pro-nonce apostolique et représentant du pape au Canada.

Ces cérémonies, qui doivent se poursuivre aujourd'hui, sont commencées depuis hier. En effet, une messe célébrée par Mgr Palmas a constitué la célébration d'ouverture. Dans la soirée, une autre messe suivie d'une procession au flambeau et du chemin de la croix a rassemblé les pèlerins qui s'étaient déjà rendus à Sainte-Anne de Beaupré.

Aujourd'hui, jour même de la fête de sainte Anne, Mgr Palmas a célébré dans l'avant-midi une autre messe pontificale. Au cours de l'avant-midi, c'était la bénédiction des malades, cérémonie traditionnelle qui réunit sur le parvis de la basilique de nombreux malades et infirmes venus de partout pour demander la guérison.

On prévoit, pour ce soir, une autre messe suivie d'une procession aux flambeaux, à 8h45.

Une tradition

Comme toujours, la fête de sainte

Anne attire de nombreux pèlerins tant de langue française que de langue anglaise. Fait à signaler, ceux qui viennent des États-Unis — même des États américains les plus éloignés d'ici — sont toujours en assez grand nombre.

Les années passées, des Indiens des réserves tenaient à participer aux cérémonies de la fête de sainte Anne. Des "gitans" aussi des États du sud des États-Unis — particulièrement de la Louisiane — profitaient de cet événement pour imposer des agneaux. Cette année encore, ces pèlerins tiendront sûrement à venir célébrer la fête religieuse.

La fête de sainte Anne remonte loin dans le passé des Canadiens français et le culte qui entourait la mère de la Vierge s'est étendu progressivement chez les catholiques de l'Amérique du nord.

De nos jours, le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré a une réputation égale aux grands centres de pèlerinage mondiaux et la fête de sainte Anne constitue pour des catholiques un événement marquant de leur vie religieuse.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le Docteur Baignoire peut refaire l'emploi de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement. Choix de couleurs, si désiré. Pour renseignements: 628-3823

A DECOUPER (DERNIERE PARUTION)
SABLE
pour finition de terrain, patios, mortier et piscines
Sablère Pierre Girard Inc.
842-5085

Dr Sarto Létourneau,
optométriste
examens de la vue
chez
SERVICE D'OPTIQUE ÉLITE LTÉE
Place Laurier, Ste-Foy. Tél.: 653-8396

Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

Depuis 1880, notre actif est passé à plus de \$1 milliard, investi à travers le Canada.

9 1/4 %

Garanti pour 5 ans.
Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 10 ans.

Québec: 1135 Chemin St-Louis (418) 681-0277 (M. Jacques Goulet)
Halifax • Montréal • Ottawa • Toronto • London
Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary
Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

MEMBRE RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

l'éditorial

Crise de croissance

Aménager le territoire, c'est organiser les espaces dans lesquels les sociétés seront appelées à vivre. C'est organiser le futur afin d'adapter les activités humaines aux milieux naturels. A prime abord, la tâche paraît assez simple. Les planificateurs urbains s'en chargent. La plupart du temps, toutefois, ils ne travaillent pas dans du neuf. En outre, ils doivent tenir compte des exigences du mode de développement dans une économie libre.

Le processus d'urbanisation a entraîné une kyrielle de problèmes dans les zones où les règles du jeu étaient bien connues. La situation est devenue plus complexe dans un territoire comme l'Ile d'Orléans, tout proche de la ville de Québec et proclamée en 1972 "Arrondissement historique" en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Cet élargissement du rôle de l'Etat dans les affaires de l'Ile arrivait au moment où les pressions de développement s'exerçaient dans les municipalités orléanaises comme elles se sont exercées ailleurs au Québec qui, en un siècle, a vu sa proportion rurale-urbaine se renverser complètement.

En 1871, elle était urbaine à 22.82 pour cent et rurale à 77.18 pour cent, alors qu'en 1971, la proportion de la population urbaine était de 80.64 pour cent et la rurale de 19.36 pour cent.

Quant à l'Ile d'Orléans, elle a connu plusieurs périodes d'évolution démographique.

Si un historien a déjà écrit que l'Orléanais a

été habitué à dépendre des autorités supérieures pour la solution de ses problèmes, parce qu'il a été représenté auprès des gouvernements par des personnalités marquantes, ce trait de caractère s'est estompé aujourd'hui comme en fait foi le militantisme des insulaires qui n'acceptent pas les édits officiels sans savoir à quoi s'en tenir.

Au moment où l'Etat intervenait et proclamait l'Ile "Arrondissement historique", certains Orléanais auraient voulu une consultation directe afin d'éviter que la Loi sur les biens culturels apparaisse comme "un moyen d'asservir les citoyens de l'Ile et de les priver de leurs droits."

Depuis longtemps, toutefois, tout le monde savait qu'on réservait à l'Ile "un statut particulier". En 1959, on proposait dans certains milieux "de sauver l'Ile d'Orléans pendant qu'il était encore temps en la transformant en un parc national qui deviendrait un paradis de verdure et d'amusements au coeur du Grand Québec de demain." C'était voir grand à l'époque et c'était demander à l'Etat une intervention radicale qui aurait entraîné des mesures d'expropriation.

Lorsque le territoire a été proclamé "Arrondissement historique", c'était le cinquième après le Vieux Québec, le Vieux Montréal, le Vieux Quartier (à Trois-Rivières) et le Trait Carré (à Charlesbourg).

Toutefois jamais auparavant un territoire

aussi vaste, dix milles et demi de longueur et cinq milles et demi de largeur, n'avait été décrété comme tel. Lors de la sanction du projet de loi un porte-parole du ministère des Affaires culturelles avait déclaré que le gouvernement intervenait dans le but de protéger l'Ile sans nuire à son développement et à sa croissance économique.

Conservé à ce territoire son caractère historique et spécial, les vieux citoyens tout comme les nouveaux le souhaitent. C'est au moment de déterminer les mesures de conservation que surgissent les malentendus. D'ailleurs, le mot patrimoine est très vaste. Il peut impliquer les traditions, les modes de vie, l'artisanat.

Pour certains, restaurer les vieilles maisons, les églises, préserver le cachet général de l'Ile, surveiller l'architecture des nouvelles constructions auraient suffi, sans aller jusqu'à consacrer "monuments historiques" les pylônes de l'Hydro-Québec.

Toujours est-il qu'après de nombreuses frictions depuis 1972, l'intervention de l'Etat respecte le processus normal de développement des cités et villes, c'est-à-dire que le gouvernement laisse aux Conseils municipaux le soin de gérer leur territoire.

Le rôle du ministère des Affaires culturelles se rapporte surtout à la dimension culturelle: problèmes d'architecture, surveillance des monuments historiques et du patrimoine.

Le ministère des Affaires municipales en collaboration avec les Conseils municipaux travaillent maintenant à mettre au point un instrument de contrôle de la pression de développement qui se manifeste dans l'Ile, à un degré plus ou moins prononcé selon les municipalités. En l'occurrence, cet instrument de contrôle, c'est un plan de zonage pour chaque municipalité.

Selon la jurisprudence, l'adoption d'un règlement de zonage sous le régime de la Loi des cités et villes épuise l'autorité absolue du conseil municipal. Il peut lui seul préciser une première fois le nombre et le caractère respectif de chacun des arrondissements. Cette autorité exclusive ne s'exerce qu'une fois.

La tâche de préparer un plan de zonage dans les municipalités de l'Ile d'Orléans se présente sous plusieurs dimensions: protéger le caractère historique du territoire, ne pas léser les cultivateurs qui veulent perpétuer leur vocation agricole, tenir compte des propriétaires de fermes qui voient en leur emplacement un excellent fonds de retraite, ne pas négliger les intérêts des résidents de village et des villégiateurs et assurer une croissance ordonnée de l'Ile.

Un consensus peut paraître difficile à certains endroits, mais une consultation en profondeur pourrait écarter bien des sources de discorde.

Maréchal FRANCOEUR

l'opinion des lecteurs

Une visite au parlement canadien

M. le rédacteur en chef,

Voici la petite histoire d'un Québécois francophone fier de sa culture et fidèle à ses origines, qui se rend à Ottawa par un mardi de juillet pour visiter le parlement canadien.

Il entend bien savoir de quelle façon on administre ses impôts et jusqu'à quel point on prend en considération le fait que plus du tiers des Canadiens soient francophones. Il arrive au parlement avec la certitude d'être respecté dans sa langue.

Il s'adresse d'abord à un des hôtes postés devant l'entrée principale pour connaître l'horaire des visites en français. Malheureusement, ce dernier ne peut lui répondre, ne maîtrisant à peu près pas cette langue dite "officielle".

Néanmoins, il lui indique de se placer à la suite des visiteurs francophones non loin de là. Une demi-heure plus tard, soit le temps que deux groupes anglophones puissent visiter, un guide francophone se joint à nous, et la visite commence. Je vous épargne les détails insignifiants pour ne signaler que les points qui ont blessé le petit Québécois francophone dans sa culture.

Il constate d'abord à regret qu'au bas des tableaux des anciens premiers ministres et sénateurs, les titres des parlementaires ne sont écrits qu'en

anglais, lorsque ceux-ci sont anglophones, et bilingues, lorsque ceux-ci sont francophones. Ah! qu'ils sont chanceux ces Anglais de pouvoir lire tout ça en restant eux-mêmes!!

La visite se continue et on entre dans la Chambre des Communes. En décrivant cette salle d'une beauté étonnante, le guide indique les sièges des sténographes officiels qui sont chargés de prélever les débats dans les deux langues officielles canadiennes, l'anglais et le français. Devant ces propos le petit visiteur et son amie éclatent de rire, au grand désappointement du chef de file.

Avant d'entrer dans la bibliothèque des parlementaires, il aperçoit deux splendides plaques murales à sa droite. Il ne peut malheureusement connaître leur origine, ni leur signification puisqu'elles ne sont gravées qu'en anglais. Aucune annotation française n'a été prévue pour le renseignement. Il demande alors au guide, surpris, pourquoi on ne fournit aucune traduction dans sa langue, et, faute de traduction, que représentent les deux plaques. On lui répondit alors que le texte était écrit dans un anglais facile à lire, qu'il s'agissait de cadeaux faits par des Anglais bien avant que la loi sur les langues officielles ne soit promulguée. Le jeune visiteur de rétorquer que nous étions alors en

juillet 1977 et que cette loi était passée depuis fort longtemps. Depuis plusieurs années on lui répétait sans cesse que son pays était bilingue et que ceci s'appliquait surtout aux services gouvernementaux fédéraux. Il ne comprend pas encore pour quelles raisons le parlement canadien, symbole canadien par excellence n'était pas bilingue, lui... Mais quel désastre ce doit être dans les autres provinces canadiennes?

Pour terminer la visite, le groupe se rendit à la chapelle du Souvenir, lieu de reconnaissance pour les anciens combattants. Sur les murs de la chapelle figurent dix-sept (17) plaques commémorant les faits saillants des dernières guerres. Une seule est en français avec, en face, une fidèle traduction. Les quinze (15) autres sont en anglais, seulement.

Le visiteur francophone fit mine basse, et quitta le parlement jurant de ne jamais plus y retourner. Il se fit cependant, un devoir de publiciser cet état de faits parmi ses frères de sang afin qu'ils sachent avec quelle fierté on fait fi du Canadien français dans cet établissement qui accueille chaque année des milliers de visiteurs qui en sortent, pour la majorité, de plus en plus convaincus que le Canada entier est unilingue anglais.

Marc Bellemare
Québec, Qué.



Après quelques mots d'anglais...

M. le rédacteur en chef,

Depuis plus de dix ans, nos législateurs se fatiguent, se creusent la tête, sans obtenir de résultats valables sur les langues.

Avec mon expérience, je conseillerais à ces messieurs d'organiser une campagne pour faire comprendre à ceux qui se donnent la peine d'apprendre une langue seconde, que c'est enrichissant à condition de ne pas oublier la première.

Une jeune Canadienne française, qui gagnait sa vie dans la province d'Ontario, m'avait un jour confié: "Ce n'est pas avec les Anglais que nous avons du fil à retordre, mais avec nos Canadiens français qui, une fois qu'ils ont appris quelques mots d'anglais, veulent absolument ignorer leur langue première". Et j'en fis moi-même l'expérience à l'Exposition universelle de Montréal: avec mes deux fils, je me présentai au restaurant pour dîner. La serveuse arrive en nous annonçant comme ça: "I do not speak french". Pourtant elle portait écrit sur son visage qu'elle était Canadienne française. Et moi de lui répondre: "Si vous ne parlez pas français, nous irons nous faire servir ailleurs".

Immédiatement elle retrouva sa

langue et nous avons pu "manger en français" dans la ville de Montréal, comme c'était notre droit.

Croyez-moi, messieurs, il vaudrait mieux faire une campagne de patriotisme en ce sens, nous efforçant de faire comprendre que la possession d'une seconde langue donne une grande valeur, puisque ces gens qui possèdent deux langues valent deux hommes (ou deux femmes suivant le cas).

Je vous en prie, appliquons-nous tous ensemble à faire croître le bon

sens plutôt que de travailler à tout détruire en nous chamaillant, et, pour cela, rappelons-nous que c'est l'union qui fait la force.

Pour gagner la guerre, la France et la Grande-Bretagne se sont unies au point de ne former qu'un seul gouvernement: pourquoi ne pas se servir des mêmes moyens pour conserver la paix, seule manière de vivre heureux partout où Dieu nous a plantés?

Mme Théodore Dupont, 81 ans
Saint-Denis
Comté Kamouraska

Enchanté du Manoir Richelieu

M. le rédacteur en chef,

C'est avec stupéfaction et grand regret que j'ai lu dans votre journal de samedi le 16 courant, en page D-5, l'article de Mme Monique Payeur sur le service d'hôtellerie au Manoir Richelieu et sur l'hôtel en général.

Que quelques incidents mineurs contrarient un voyageur, c'est là, je pense bien, chose courante. Quiconque a le moindre voyage pourra facilement endosser ce témoignage. Mais que de retour à la maison, quelqu'un prenne la peine d'écrire dans un journal comme le vôtre, pour montrer à la "Une" ces petits détails, j'ai de la misère à comprendre et à accepter. Mme Payeur a peut-être droit à ses opinions, mais un journal comme le vôtre devrait, je crois, essayer d'être plus loyal. Il doit bien y avoir des côtés positifs pour que cet hôtel soit rempli à craquer comme il l'est actuellement.

J'ai eu le plaisir de faire trois séjours au Manoir Richelieu cette année. Le premier lors du Sommet économique, comme membre participant. Le second, les 11, 12 et 13 juin avec les directeurs et les officiers de ma compagnie accompagnés de leurs épouses et, enfin, du 3 au 17 juillet avec six de mes enfants, âgés de 8 à 16 ans. Je parle, je pense, en connaissance de cause. En aucun temps, j'ai entendu quiconque se plaindre et, par contre, j'en ai vu qui en sont revenus des plus enchantés.

Demandez à mes enfants: golf, équitation, piscine, tennis, badminton extérieur et intérieur, et j'en passe, à peu près tous les sports imaginables y sont disponibles. Nous les avons tous pratiqués grâce à des moniteurs et monitrices qui nous ont facilité l'accès. Le site est enchanteur et, quant à moi, nous n'avons aucunement à nous plaindre de la nourriture.

Qu'il y ait quelques améliorations mineures à apporter au Manoir Richelieu, la direction en est fort consciente, mais Rome ne s'est pas bâtie en un seul jour. Il y a à peine deux ans, cet hôtel était en faillite et plus personne n'en voulait. Aujourd'hui, grâce au gouvernement du Québec, l'économie de la région a repris de plus belle et pour la deuxième année consécutive, les Auberges des Gouverneurs, sous contrat pour le gouvernement, semblent en bonne voie d'en tirer un profit d'opération. N'est-ce pas là un accomplissement dont on devrait louer les résultats, plutôt que de rechercher les punaises.

Félicitations et longue vie aux bâtisseurs...

Vincent Marceau
Québec

Le droit de naître

M. le Premier ministre,

Je tiens à vous féliciter d'avoir osé vous dissocier de vos délégués qui ont voté en faveur de l'avortement sur demande lors du congrès des 27, 28, 29 mai 1977.

Vraiment, c'est à se demander si les délégués qui ont voté en faveur de l'avortement sur demande ont toute leur tête à eux, ou sont-ils si mal informés du problème ou sont-ils tout simplement des monstres?

Permettez-moi une petite suggestion pour les informer adéquatement sur ce si grave problème. Radio-Canada a présenté, il y a 3 ans, un film magnifique sur l'accouchement, pourriez-vous en tant que premier ministre, leur demander à eux ou à un poste de télévision privé, de nous présenter un avortement par succion ou par aspiration. Quand tous ceux qui sont en faveur de l'avortement verront ces petits êtres démantelés par morceaux sous leurs yeux et qu'ils pourront savoir enfin ce qui se passe lors de l'avortement, seront-ils toujours en faveur de ces meurtres prémédités? Si vous avez l'intention de faire un

référendum à ce sujet, ne le faites pas avant cette information capitale, ce serait malhonnête.

Ces mêmes délégués qui crient pour le respect du français, pour qui font-ils cette bataille, s'ils ne donnent à la génération future le droit de naître.

Bien à vous,

Mme L. Landry
Rivière-du-Loup, Qué.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur: Jacques-G. Francoeur	Président et directeur général: Paul-A. Audet	Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin
Rédacteur en chef et Editeur adjoint: Claude Beauchamp	Directeur de l'information: Claude Masson	Directeur de l'édition: Marcel Pélissier

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3334	RENSEIGNEMENTS 647-3233	REDACTION 647-3394
---	-----------------------------------	------------------------------

Le flirteur: Québec ou de Gaulle...

Ce qu'on a appelé le flirt de de Gaulle avec le Québec — et qui a atteint son paroxysme il y a exactement dix ans avec le cri de Vive le Québec libre à Montréal — fut bien davantage le flirt du Québec avec de Gaulle.

Ce mot d'un journaliste français me semble résumer assez bien une histoire d'amour dont l'épilogue reste à venir, même si le général n'est plus là pour le dramatiser.

De Gaulle a repris les affaires de l'Etat depuis deux ans quand Jean Lesage et son "équipe du tonnerre" prennent le pouvoir en 1960 et lancent la révolution tranquille, marquée notamment par une ouverture à la France et au monde francophone. Dès l'année suivante, le premier ministre se rend à Paris inaugurer en grandes pompes la délégation générale du Québec qui, par la volonté du président, acquiert vite une stature diplomatique sans le titre.

A travers ce qu'on a appelé la "politique de grandeur" de Lesage, les échanges de toutes sortes vont en s'amplifiant jusqu'à la signature, en 1964 et 1965, des premiers accords portant sur l'éducation et la culture, avec MM. Paul Gérin-Lajoie et Pierre Laporte. Ottawa se sent un peu agacé mais M. Pearson, bon prince et magnanime, étend le parapluie fédéral sur ces ententes inédites.

Mai 1967. M. Daniel Johnson, qui a pris le pouvoir par surprise il y a un an, est reçu comme un ami par le président de la république. Quelques semaines plus tard, Alain Peyrefitte, qui est alors ministre de l'Éducation nationale, signe avec M. Johnson un programme d'action qui prévoit de multiplier par dix en trois ans le volume des échanges France-Québec dans tous les domaines.

Invité à l'Expo de Montréal, le général accepte de se rendre à Québec, Montréal et Ottawa. Mais il n'ira pas dans la capitale fédérale. Le soir même du 24 juillet, Pearson condamne comme "une intervention intolérable d'un chef d'État étranger dans les affaires canadiennes" le cri du général et son allusion à la marche de la Libération. Après un tour rapide des îles de l'Expo et à l'Université de Montréal, le président rentre à Paris en grommelant: "Tout ce qui grouille, grenouille et scribouille n'a pas de conséquences historiques". Et ça grouille!

Johnson dans le jeu

Tandis que les adversaires du général le villipendent, aussi bien au Canada anglais qu'en France, M. Johnson déclare calmement: "Courageux et lucide, le président de Gaulle a été avec nous au fond des choses. Le Québec n'en a pas été choqué."

Mais le chef de l'Opposition libérale, M. Lesage, attribue à "l'incompétence incroyable" de M. Johnson et à "sa soif de publicité" la tournure dramatique du voyage présidentiel. MM. René Lévesque et Yves Michaud se rallient à cette déclaration, mais M. François Aquin, député de Dorion, la récuse, quitte le caucus, devient indépendant, puis indépendantiste — le premier à siéger à Québec — et abandonne la politique en 1968.

En septembre 1967, M. Lévesque présente son "option Québec" aux libéraux, qui lui font la nique; il quitte à son tour avec des dizaines d'amis, fonde le Mouvement Souveraineté-Association qui donne naissance au printemps 1968 au Parti québécois.

Pour sa part, l'auteur du célèbre "Egalité ou Indépendance", aux prises avec des difficultés inextricables, fatigué, se rend à Hawaï ou on lui arrache l'aveu qu'il ne veut pas ériger de muraille de Chine autour du Québec.

Pourtant, avec la bénédiction paternelle du président français,



gilles lesage

c'est un va-et-vient continu entre Québec et Paris. MM. Jean-Guy Cardinal, Marcel Masse, Jean-Noël Tremblay, et autres, vont tour à tour en pèlerinages, tandis que leurs homologues français remettent les politesses.

M. Cardinal surtout, que M. Johnson est allé chercher à l'Université de Montréal pour en faire son ministre de l'Éducation, est reçu avec déférence à l'Élysée. M. Johnson doit y retourner aussi, à l'été 1968, mais la maladie l'en empêche, de même que son successeur, M. Jean-Jacques Bertrand, en janvier 1969.

Avec la complicité du général, ce sont les rocambolesques épisodes africains, la guerre des drapés, la rupture des relations diplomatiques du Canada avec le Gabon, qui a osé inviter directement le Québec à une conférence des ministres de l'Éducation, la signature de nouveaux accords concernant le satellite Symphonie, l'Université du Québec, l'industrie pétrochimique, la création de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et le reste. Sans compter "les agents plus ou moins secrets" de la francophonie mondiale filés par Trudeau.

A Québec et à Ottawa, les libéraux s'affolent de ce qu'ils appellent les "splendeurs parisiennes" de l'Union nationale, que M. Trudeau qualifie "d'événements mondains". Les relations sont de plus en plus tendues.

Pédale douce

En 1969, le général, défait au référendum, prend sa retraite et cède la place à Georges Pompidou, qui continuera à privilégier les rapports directs et étroits avec le Québec. Mais M. Bertrand, et surtout Robert Bourassa, mettent la pédale douce sur la dimension proprement politique de ces fécondes retrouvailles.

M. Bourassa se rend pourtant en France à deux reprises, en 1971 et en 1974, le volume des échanges prend de l'ampleur, mais il n'y a pas de guerre diplomatique ni de visées vaguement internationales du Québec. Les choses se normalisent dans le triangle Québec-Paris-Ottawa. En 1974, M. Trudeau est le premier chef d'État reçu par Valéry Giscard d'Estaing, qui avait critiqué la "manière" de de Gaulle en 1967. René Lévesque commente dans Le Jour que les deux hommes sont faits pour s'entendre. "D'autant plus qu'en France l'immédiat après-gaullisme a été liquidé par la mort de Pompidou et le conservatisme "libéral" instauré dans toute son orthodoxie par Giscard d'Estaing. Il y avait donc, à Paris comme à Ottawa, des hommes faits pour s'entendre... et pour remettre gentiment le "cas" québécois à sa place, redevenue jusqu'à nouvel ordre folklorique."

La fin de ce que certains ont appelé la "diplomatie sauvage" est symbolisée par le voyage en juillet 1975 du ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, qui déclare à Ottawa: "On ne crache pas dans la soupe de celui qui nous invite à déjeuner". Le ministre venait préparer une visite du président au Canada, mais elle n'a pas encore eu lieu.

Mais M. Lévesque se rend en France en novembre.

Dans l'attente

Pour l'heure, les relations entre les gouvernements québécois et français sont dans une période attentive, le premier espérant une "compréhension sympathique" du second, qui s'en tient à une neutralité bienveillante.

Mais le gaullisme est mort, qui favorisait la souveraineté du Québec au sein de deux "États associés" du Canada. Officiellement, le gouvernement français ne veut pas



Dix ans après la célèbre visite du général de Gaulle, les deux principaux acteurs de cette partie pour le moins spectaculaire de l'histoire du Québec pourraient peut-être en dire plus long s'ils n'étaient pas décédés.

d'ombre au tableau de la bonne entente avec le Canada. Mais l'ancien ministre, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a jeté un pavé dans la mare de Giscard d'Estaing en souhaitant à M. Claude Morin une "réussite complète" dans la démarche du Québec vers une "indépendance tranquille, dans le cadre d'une association économique qui est indispensable dans le monde moderne". M. Morin, qui fut il y a quinze ans l'architecte de la vaguesse politique internationale du Québec, a paru surpris, dit-on...

Il ressort de ce survol que le général a agi comme un catalyseur ou un repoussoir, et que son cri du cœur n'avait rien d'une fantaisie

passagère. Au départ du général, il y a dix ans, M. Johnson lançait en boutade: "Le général est en l'air, et nous avec lui". Lui qui voulait que "le ciel parle français" était prophétique à sa manière.

Évoquant la scène du balcon, il y a quelques jours, M. Lévesque disait que ce fut "une très heureuse gaffe" et que de Gaulle fut "un publicitaire comme jamais on n'aurait pu en trouver pour dramatiser l'existence du Québec et la présence d'un problème d'évolution qui devait arriver à son échéance". Pour le Québec, il fut "un ami qui a su comprendre ses aspirations et stimuler sa volonté d'affranchissement et de libération".

M. Lévesque, qui a entendu le célèbre cri du toit de l'hôtel de ville, où on "avait fait monter avec son ami" les Michaud, se souvient aussi avoir ressenti un malaise ce jour-là en voyant défiler des grappes de jeunes indépendantistes qui clamaient avec feu: "Québec libre, oui, oui, de Gaulle l'a dit!" "Comme si la liberté pouvait être un don d'ailleurs tombant d'un ciel qui aiderait gratuitement ceux qui ne se sont pas encore aidés eux-mêmes", concluait M. Lévesque en déplorant que le Québec ait si peu à dire...

Une nouvelle histoire d'amour entre la France et le Québec reste à naître.

La charte a un ennemi caché

par Dominique CLIFT

MONTREAL — L'opposition que rencontre la Charte de la langue française parmi les administrateurs scolaires, les enseignants et les parents anglophones de Montréal ne provient pas seulement de ses contraintes linguistiques.

Les pratiques centralisatrices et bureaucratiques du ministère de l'Éducation ont contribué à créer un climat de méfiance à l'égard des autorités provinciales, sentiment qui déborde facilement sur toutes les questions linguistiques.

"Nous en avons assez de ces réglementations qui doivent souvent s'appliquer dans des délais insuffisants ou qui, parfois même, sont rétroactives", déclare madame Joan Dougherty, présidente de Protestant School Board of Greater Montreal, dans une entrevue au SOLEIL.

"Entre autres, nous avons eu l'expérience de salaires et avantages négociés au niveau provincial auxquels le ministère de l'Éducation refusait de donner suite dans ses régimes de subventions aux commissions scolaires. Cela gêne la bonne administration et nous plonge dans l'incohérence budgétaire", ajoute-t-elle.

Ces sentiments de frustration sont partagés du côté français, ainsi que l'ont démontré les récentes élections scolaires. Les électeurs franco-catholiques ont rejeté le regroupement de candidats identifiés au Parti québécois. On n'acceptait pas l'idée que le système scolaire reflète des valeurs sociales et nationales. On a opté pour une approche plus individualiste et communautaire.

re qui viendrait renforcer l'autorité des parents sur leurs enfants.

Refus catégorique

"Faire remplir des formules est une chose. Appliquer une réglementation en est une autre. Nous refusons de glisser dans la confusion qui en résulterait inévitablement quant à l'engagement des professeurs et à l'organisation des classes", déclare madame Dougherty de la commission scolaire protestante de Montréal.

A cause des exigences du projet de loi 101 qui diffèrent considérablement de celles de la loi 22, la commission s'attend à perdre un contingent d'environ 600 élèves (surtout des immigrants) sur un total de 48.000. Dans l'ensemble de la province, le système anglo-protestant perdrait 1.600 élèves sur un total de 130.000.

La Commission des écoles catholiques de Montréal, qui compte environ 34.000 élèves de langue anglaise, s'érige elle aussi contre la réglementation promulguée par anticipation par le ministère de l'Éducation. Mais elle le fit d'une manière différente.

Sans doute plus avertie sur le plan politique, la commission réalisa dès le mois de mars l'inscription de ses propres effectifs scolaires selon des formules calquées sur la politique linguistique du Parti québécois. Mais elle refusa de commu-

niquer au ministère ces dossiers d'inscription, tel que requis par la loi, tant et aussi longtemps que la Charte de la langue française ne serait pas adoptée par l'Assemblée nationale.

La résistance des catholiques a des conséquences juridiques et financières moins lourdes que celle des protestants. Mais dans les deux cas, cette résistance procède d'un profond ressentiment à l'égard des pratiques administratives du ministère de l'Éducation.

Tout le monde

En somme, catholiques et protestants aussi bien que francophones et anglophones défendent l'autonomie des commissions scolaires vis-à-vis du pouvoir envahissant et tatillon du ministère de l'Éducation. Cette résistance porte autant sur les questions linguistiques que sur celles d'ordre purement administratif.

Ainsi, en mars dernier, les autorités provinciales s'enquérèrent auprès des différentes commissions scolaires pour savoir si elles pouvaient fournir des listes de leurs diplômés remontant à 1935. A ce moment, on préparait la présente législation linguistique qui n'accorde l'accès à l'école anglaise qu'aux enfants de parents ayant eux-mêmes fréquenté une telle école au Québec.

La Commission des écoles ca-

tholiques de Montréal — dont les écoles sont en majorité françaises — et le Protestant School Board of Greater Montreal refusèrent carrément de fournir ce genre de listes. On considérait que ces informations devaient demeurer confidentielles et on suggéra au gouvernement de s'adresser directement aux contribuables. Le ministère battit discrètement en retraite.

Le mois dernier, le gouvernement exigeait que les nouvelles inscriptions scolaires se fassent selon les exigences du bill 101 qui est encore à l'étude devant l'Assemblée nationale. La commission scolaire protestante de Montréal et celle du Lakeshore dans la partie ouest de l'île refusèrent de se conformer. Elles avaient déjà procédé à l'inscription des enfants en mars dernier selon la réglementation en vigueur à l'époque. Elles prétendirent qu'il était administrativement impossible de recommencer et considéraient que la nouvelle réglementation était illégale.

Il est fort probable que la politique linguistique du gouvernement eut créé moins de remous à Montréal si on avait procédé auparavant à une réforme du ministère de l'Éducation, surtout en ce qui trait à ses relations avec les commissions scolaires. La situation eut été sans doute plus claire. Mais le gouvernement québécois n'était pas disposé à remettre son projet à l'an prochain.



M. Jacques-Yvan Morin se demande-t-il comment annuler l'opposition à la charte que crée la bureaucratie de son ministère?

LA CHARTÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

faits divers

Amende non indexée au taux d'alcool

par Marcel COLLARD

Le juge Jean Grenier n'indexe pas les amendes au taux d'alcool décelé dans le sang d'un conducteur par l'ivressomètre.

Hier, au palais de justice de Québec, tous les conducteurs venus confesser leur culpabilité suite aux résultats de l'ivressomètre ont bénéficié de la même aubaine: pour une teneur d'alcool de .12, jusqu'à .39, c'était \$75.

Y a-t-il des juges qui ont un tarif plus élevé? a demandé le juge Grenier au procureur du ministère, Me Claude Champoux.

La parade avait commencé avec des .15 et un .18 et \$75 d'amende. Un autre avait soufflé .25 et s'en tira avec la même amende. C'est alors que Me Champoux s'est enquis au juge s'il devait faire rapport du test avant le prononcé des

sentences dans les autres cas.

En quoi cela influence-t-il l'accusation? a répliqué le juge Grenier. "Vous pensez qu'un .12 et un .25 ne font aucune différence quant au danger qu'ils constituent", reprit Me Champoux. Le greffier appela d'autres conducteurs... des .16, .12, .23 et un autre .16. Toujours \$75.

Un autre homme s'approcha à l'appel de son

nom et il déclara que l'ivressomètre avait marqué .39.

"Je ne crois pas cela", lança le juge.

"Voyez-vous une différence?", reprit Me Champoux du tac au tac, puis qu'un individu ayant dans le sang une teneur de .39, selon les experts, entre dans un état comateux.

Des exemples

Le taux de l'amende

varie d'un juge à l'autre et même d'un jour à l'autre. Le 20 juillet, le juge en chef des sessions de la paix à Québec, le juge Albert Dumontier, condamnait des accusés à \$75 pour une teneur d'alcool de .17 et de .12. La veille, pourtant, son "tarif avait été de \$100 pour une teneur de .12 et de .11. Le 2 juin, le juge Cyrille Potvin avait également condamné un homme à \$100 pour un .14.

Selon le restaurateur Mlle Leclerc faisait partie des six dîneurs

NEW DELHI (AFP) — Un nouveau témoin à charge a été entendu hier à Old-Dehli au procès du Français Charles Sobhraj, alias Alain Gauthier, accusé d'avoir empoisonné son compatriote Luc Salomon en juillet 1976 à l'hôtel Ranjit de New-Delhi.

Le témoin, M. Vijay Handa, a affirmé que Sobhraj, la

Canadienne Marie-Andrée Leclerc, l'Anglaise Barbara Sheryl et l'Australienne Mary Ellen Eather faisaient partie des cinq ou six étrangers qui ont dîné dans son restaurant dans la soirée du 26 juin 1976.

Quant à Jean Dhuisme, autre accusé français, M. Handa a d'abord affirmé qu'il n'avait pas dîné chez lui, avant de revenir sur cette déclaration lorsqu'il dut répondre aux questions de l'avocat de

la défense, Me Frank Anthony.

Selon l'accusation, Sobhraj a mélangé du poison à la nourriture de Salomon au cours d'un dîner qu'ils ont pris ensemble chez M. Handa, dans la nuit du 30 juin 1976, veille du jour où Salomon fut conduit inconscient à l'hôpital.

Jean Dhuisme et Mlle Leclerc, Eather et Smith sont accusés de complicité d'assassinat.

Interrogatoire d'un suspect concernant le meurtre d'adolescents

CHILLIWACK, C.B. (PC) — Des agents de la Gendarmerie royale du Canada ont annoncé, hier, à Penticton, C.B., l'arrestation d'un homme de 26 ans de Vancouver en relation avec le meurtre de deux, peut-être même de quatre adolescents, survenu la semaine dernière près de Chilliwack, C.B.

Selon la police, l'homme répond au signalement fourni aux autorités par le seul survivant connu de l'attaque. Le suspect devait être transféré à Agassiz, C.B., pour y subir un interrogatoire.

Selon certains rapports, une bague appartenant à Leola Guliker aurait été trouvée sur le suspect. Mlle Guliker, 16 ans, est une des deux jeunes gens dont on est sans nouvelles depuis l'incident. Les agents de la GRC à Penticton ont confirmé que

le suspect était en possession d'une bague, sans toutefois préciser à qui elle appartenait.

La police a ajouté que l'individu avait été arrêté vers 3 heures du matin, hier, après que plusieurs résidents eussent rapporté la présence d'un homme répondant au signalement du prétendu meurtrier.

Il s'agit de la troisième arrestation opérée en rapport avec les meurtres. Deux autres personnes — un homme de 19 ans de Calgary arrêté samedi à Vancouver et un autre de 26 ans arrêté à Vancouver-nord la semaine dernière — ont été relâchées après interrogatoire.

Les recherches se poursuivaient toujours, hier soir, en vue de retrouver Leola Guliker et John Den Hertog, 16 ans.

Six motards parmi les accusés concernant le party sur un traversier

SAINT-JEAN, Nouveau-Brunswick (PC) — Six membres du gang de motards ontariens Vagabonds et deux citoyens de Saint-Jean, ont protesté de leur innocence, hier matin en Cour provinciale, à un total de 12 chefs d'accusation portés à la suite d'un incident qui s'était produit durant le week-end sur le traversier Princess of Acadia.

Les policiers avaient appréhendé 17 jeunes hommes et une femme, tôt dimanche, après que des personnes eurent affirmé que deux gangs de motards avaient terrorisé les passagers du traversier, avaient dansé nu et avaient utilisé un langage obscène.

Un des accusés appartient au club Odin's Wrath de Saint-Jean, et les autres aux Vagabonds.

Harry Restmager, âgé de 27 ans, a été accusé d'assaut sur la personne d'un policier et de méfait public relatif au vol quelque \$200 d'alcool au bar du traversier.

Samuel Irvine Hull, également un Ontarien, a été accu-

sé sous deux chefs d'assaut simple et d'avoir troublé la paix.

Beverley Bowe, de Grande-Baie, au Nouveau-Brunswick, a été accusée d'avoir troublé la paix en utilisant un langage obscène et d'avoir résisté à son arrestation.

Avion disparu

Des recherches sont entreprises depuis hier matin par le Centre de sauvetage de Halifax pour retrouver un petit avion disparu dimanche après-midi dans l'Est du Québec.

En quittant la ville de Gaspé, l'avion devait faire escale à Mont-Joli avant de mettre le cap sur Saint-Jérôme, municipalité située à quelque 30 milles au nord de Montréal.

Les trois occupants, âgés d'environ 20 ans, sont tous originaires de Saint-Jérôme, où ils avaient loué l'appareil, un Cessna 172.

Profitez de l'été
et économisez
chez votre marchand...

BALLES DE TENNIS SLAZINGER

BOÎTE DE 3

BAS PRIX RO-NA

349

Une balle de tennis réputée, de première qualité. Nouvelle couverture armée de nylon jaune brillant. Emballée sous pression en boîte de trois.

PICNIC

4 fers et deux poteaux de qualité professionnelle aux dimensions réglementaires. Les fers sont en acier forcé.

BAS PRIX RO-NA

977

4 fers et deux poteaux de qualité professionnelle aux dimensions réglementaires. Les fers sont en acier forcé.

CONTENANT A ESSENCE 5 GAL.

en thermoplastique léger, incassable, non corrodé. Ce contenant "Wedco" est muni d'un coupe-flamme, et d'un bec verseur filtrant.

BAS PRIX RO-NA

677

en thermoplastique léger, incassable, non corrodé. Ce contenant "Wedco" est muni d'un coupe-flamme, et d'un bec verseur filtrant.

PLAQUETTE INSECTICIDE VAPORETTE

à contrôle permanent d'une durée de 4 mois. Pour utilisation dans la maison.

BAS PRIX RO-NA

159

à contrôle permanent d'une durée de 4 mois. Pour utilisation dans la maison.

RAID INSECTICIDE POUR LA MAISON ET LE JARDIN

BAS PRIX RO-NA

189

12.2 on.

RAID INSECTICIDE POUR LA MAISON ET LE JARDIN

BAS PRIX RO-NA

189

12.2 on.

RAID INSECTICIDE POUR LA MAISON ET LE JARDIN

BAS PRIX RO-NA

189

12.2 on.

RAID INSECTICIDE POUR LA MAISON ET LE JARDIN

BAS PRIX RO-NA

189

12.2 on.

RAID INSECTICIDE POUR LA MAISON ET LE JARDIN

BAS PRIX RO-NA

189

12.2 on.

RAID INSECTICIDE POUR LA MAISON ET LE JARDIN

BAS PRIX RO-NA

189

12.2 on.

RAID INSECTICIDE POUR LA MAISON ET LE JARDIN

BAS PRIX RO-NA

189

12.2 on.

RAID INSECTICIDE POUR LA MAISON ET LE JARDIN

BAS PRIX RO-NA

189

12.2 on.

RAID INSECTICIDE POUR LA MAISON ET LE JARDIN

BAS PRIX RO-NA

189

12.2 on.

POT A JUS

Couvercle amovible à bec verseur. Plastique robuste incassable gradué.

Contenance: 69 onces.

Poignée confortable

BAS PRIX RO-NA

55¢

Contenance: 69 onces.

Poignée confortable

BAS PRIX RO-NA

55¢

Contenance: 69 onces.

Poignée confortable

BAS PRIX RO-NA

55¢

Contenance: 69 onces.

Poignée confortable

BAS PRIX RO-NA

55¢

Contenance: 69 onces.

Poignée confortable

BAS PRIX RO-NA

55¢

Contenance: 69 onces.

Poignée confortable

BAS PRIX RO-NA

55¢

Contenance: 69 onces.

Poignée confortable

BAS PRIX RO-NA

55¢

Contenance: 69 onces.

Poignée confortable

BAS PRIX RO-NA

55¢

Contenance: 69 onces.

CHAMOIS

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

véritable de 19" x 20" environ. L'article idéal pour donner du brillant à toutes les surfaces lisses. Verre, fini d'automobile et appareils ménagers.

BAS PRIX RO-NA

399

MINUTERIE AUTOMATIQUE

Active ou coupe le courant des appareils et lumières au moment préétabli.

12 ampères

1440 watts

Construction durable

BAS PRIX RO-NA

619

Active ou coupe le courant des appareils et lumières au moment préétabli.

12 ampères

1440 watts

Construction durable

BAS PRIX RO-NA

619

Active ou coupe le courant des appareils et lumières au moment préétabli.

12 ampères

1440 watts

Construction durable

BAS PRIX RO-NA

619

Active ou coupe le courant des appareils et lumières au moment préétabli.

12 ampères

1440 watts

Construction durable

BAS PRIX RO-NA

619

Active ou coupe le courant des appareils et lumières au moment préétabli.

12 ampères

1440 watts

Construction durable

BAS PRIX RO-NA

619

Active ou coupe le courant des appareils et lumières au moment préétabli.

12 ampères

1440 watts

Construction durable

BAS PRIX RO-NA

619

Vous tirez des plans?
Parlez-en à votre marchand...

RO-na

Association des marchands RONA de Québec

Ed. Morency Ltée

284, rue Durocher, Québec, Qué.
Tél.: 622-5247

Quinc. Deslauriers Inc.

8465, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, Qué.
Tél.: 623-1677

Quinc. Harvey Enr.

2174, boul. Père-Lelièvre, Duberger, Qué.
Tél.: 683-2149

Quinc. Hector Durand Inc.

358, rue Racine, Loretteville, Qué. Tél.: 842-3682
Succ. Place L'Ormière. Tél.: 843-2223

Quinc. Frigon Enr.

2378, rue Maurilla, Québec, Qué.
Tél.: 661-3778

Quinc. R.C.O. Inc.

1384 ouest, boul. Hamel, Ste-Foy, Qué. Tél.: 872-3445
1086, boul. des Chutes, Villeneuve, Qué. Tél.: 667-5144

Quinc. Louis-T. Paradis Inc.

1450, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, Qué.
Tél.: 872-2382

Quinc. Giffard Inc.

3211, av. Royale, Giffard, Qué.
Tél.: 667-1964

Quinc. J.-A. Laberge Enr.

1201, 1re Avenue, Québec, Qué.
Tél.: 629-9683

J.-A. Dorval Enr.

298, rue d'Alouillon, Québec, Qué.
Tél.: 625-6212

</

Restructuration de la police de la CUM

Selon le RCM, le projet de loi offre "une solution incomplète"

MONTREAL (PC) — Le parti d'opposition au maire Drapeau, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), a demandé hier qu'on apporte au moins quatre amendements au projet de loi 57 sur la restructuration de la police de la CUM.

Les porte-parole de ce parti ont soutenu que le projet mis de l'avant par le ministre de la Justice Marc-André Bédard s'en tenait à un remaniement interne de la police et constituait une "solution incomplète aux problèmes nombreux" qui mettent souvent la police sous les feux de la rampe.

Les conseillers Jean Roy et Arnold Bennett se réjouissent du "précédent" qui accorde à la banlieue une représentation accrue et fasse en quelque sorte du Conseil de sécurité publique (CSP) une sorte de "commission permanente" du conseil de la CUM. A l'article 199, le RCM voudrait s'assurer que, des trois membres du CSP désignés par les villes autres que Montréal, un seul seulement soit relié au comité exécutif.

Deuxièmement, le RCM veut la possibilité, pour le conseil de la communauté, d'apporter des amendements au budget soumis par la police et transmis au conseil par le CSP. Il y aurait lieu, selon le RCM, de donner au conseil dans son entier la faculté de scruter le budget du service "qui prend la plus grande part des revenus annuels de la Communauté"—plus de \$160 millions en 1977.

En ce qui a trait aux négociations avec les policiers, le RCM demande que l'on ne se limite pas au seul comité exécutif de la CUM en tant qu'employeur et que l'on offre au conseil de la CUM la possibilité de se prononcer quant à l'approbation finale d'une convention collective.

Déontologie et plaintes

Enfin, le RCM traite du code de déontologie et du comité d'examen des plaintes des citoyens. L'article 236

du projet de loi va dans le sens des interventions faites par le RCM depuis deux ans, sauf qu'il y a danger qu'on laisse au bon vouloir du Conseil de sécurité la rédaction d'un code et la formation d'un comité d'examen des plaintes. Nous voulons que le projet de loi no 57 oblige le CSP à présenter de telles mesures à l'approbation du lieutenant gouverneur en conseil, ajoutent les porte-parole du RCM.

Sur la démission du président du CSP Me L'Ecuyer, et du directeur du service de police, M. René Daigneault, le RCM n'a pas de commentaires. On souhaite cependant que les futurs responsables de cet important service aient des préoccupations sociales, s'attachent davantage à la prévention du crime qu'à sa répression.

M. Bennett évoque les récents événements survenus à l'hôpital Santa Cabrini, à l'usine MLW et à la minoterie Robin Hood pour étayer la nécessité de constituer sans délai une commission pour l'étude des plaintes sur le comportement des policiers ou de certains corps para-policiers.

Hanigan

Par ailleurs, de passage à Londres dans le but de conclure un emprunt de \$200 millions au nom de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), le président du comité exécutif de cet organisme, M. Lawrence Hanigan, a envoyé un télégramme au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, pour lui dire de remettre à plus tard l'étude du projet de loi 57 sur la restructuration de la police de la CUM.

M. Hanigan estime que "ce projet de loi ne solutionne pas les principaux problèmes administratifs et financiers du service de police mais risque de les accentuer...au détriment des citoyens".

Le ministre Bédard a présenté, la semaine dernière à Québec, son projet de loi prévoyant des modifications

à l'organigramme du Conseil de sécurité publique (CSP), organisme coordonnateur des activités de 5.200 policiers sur l'île de Montréal.

M. Hanigan voudrait expliquer personnellement au ministre les raisons de son opposition à ce projet de loi, qui accroît notamment le rôle joué par les représentants de banlieue au sein du CSP. "Il m'apparaît impératif que le président du comité exécutif de la CUM ait l'occasion de vous faire connaître ses commentaires", écrit M. Hanigan qui fait aussi allusion à l'emprunt qu'il négocie à Londres "et dont le succès rejaillira sur tout le Québec".

En mai 1977, la CUM a obtenu sur le marché canadien un emprunt de \$30 millions. L'emprunt qui sera conclu sous peu à Londres, en dollars américains, prévoit que les \$200 millions serviront aux travaux de prolongement du métro ainsi qu'aux diverses phases de l'épuration des eaux.



Embardée spectaculaire

Un camion-remorque de la compagnie Harvey Transport, d'Alma, au Lac-Saint-Jean, s'est renversé sur le flanc droit après avoir emprunté une courbe. L'accident est survenu vers 20h, hier, à la sortie du boulevard Laurentien sur la voie de service débouchant sur le boulevard Hamel, près de l'entrée est du centre commercial Fleur-de-Lys. Le lourd mastodonte transportait 40.000 livres de papier

quand une courroie se brisa sous la pression de la pesanteur dans la courbe. Des rouleaux se rangèrent alors du côté droit, ce qui fit perdre l'équilibre à la remorque qui versa sur l'accotement. Fort heureusement le chauffeur, Michel Bouchard, 30 ans environ, du 759 rue Gagné à Alma, ne fut pas blessé. Les dommages matériels s'élèveraient à plusieurs milliers de dollars.

Le Soleil, Clément Thibault

Se terminant vendredi 29 juillet

GRANDE VENTE

INVITATION SPECIALE à tous ceux qui ont déménagé...

Venez profiter de nos prix extraordinaires pour meubler à neuf votre nouvel appartement ou votre maison.

Des rabais de

15% à 30%

SUR TOUS LES MEUBLES PORTANT UNE ETIQUETTE ROUGE EN MAGASIN

PLACE AUX NOUVEAUX MEUBLES!

IL NOUS FAUT VENDRE POUR FAIRE PLACE AUX MODELES DE LA COLLECTION 1978!

A vous d'en profiter! LIVRAISON IMMEDIATE

50% DE REDUCTION SUR LOT DE LAMPES

Grand choix de modèles et de styles. (échantillons de plancher)

40% DE REDUCTION SUR QUELQUES MOBILIERS DE SALON

(échantillons de plancher)

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi, mardi, mercredi, de 9h00 à 17h30. Jeudi et vendredi, de 9h00 à 21h00. Samedi, fermé.

Votre magasin prestige à Québec

J.O. FISET INC.

55 SUD, DORCHESTER - TEL.: 525-6101

Caution de \$150,000 au "sadique du désert"

WESTMINSTER, Calif. (Reuter) — Frad Douglas a comparu, hier, devant un tribunal de Westminster: cet homme de 48 ans, bon mari, bon père de famille, est accusé d'avoir invité deux femmes à une session de photos pornographiques en plein désert, avec l'intention de les torturer jusqu'à la mort.

Desustensiles -tournevis, couteaux, hachettes, scies chirurgicales—ont été trouvés en sa possession. Le ministère public a déclaré qu'il s'agissait d'instruments de torture qui "auraient rendu jaloux le marquis de Sade".

Douglas a plaidé coupable aux inculpations de tentative de meurtre et d'incitation au meurtre. Il comparaitra devant un jury le 3 août.

L'affaire a suscité une émotion considérable aux Etats-Unis. Elle survient après la projection dans un cinéma new-yorkais spécialisé d'un film pornographique relatant le meurtre d'une jeune femme. Le réalisateur du film a démenti que l'épisode ait été réel.

Mais la police californienne a fouillé au cours du week-end une vallée désertique dite vallée de la mort, où plusieurs corps auraient été enterrés. Aucun n'a toutefois été retrouvé.

Douglas a été arrêté mercredi dernier: il tentait de conduire deux femmes, qu'il croyait des prostituées—il s'agissait en réalité d'auxiliaires féminines de la police—dans cette vallée.

Les inspecteurs n'ont retrouvé aucun équipement photo en sa possession, si ce n'est un appareil plutôt rudimentaire.

Son avocat a fait valoir que les instruments confisqués n'étaient que le lot ordinaire de l'attirail du campeur.

Mais pour le procureur public Mel Jensen, Douglas avait l'intention d'appliquer des tournevis aux membres de ses victimes avant de les découper à la scie, pour

rendre plus lente et douloureuse l'approche de la mort.

"Les documents montrent que l'accusé payait une femme pour en séduire d'autres et les faire venir ensemble dans des endroits isolés où il pourrait prendre en photo des scènes de relations sexuelles féminines, assorties d'enchaînements et de démembrements", a-t-il dit.

Pour la défense, cette explication ne tient pas: Douglas, à ses dires, est un bon mari et un homme d'affaires respecté. Il a vécu 18 ans dans le voisinage et n'a aucune raison de chercher à s'enfuir.

Le magistrat instructeur lui en a donné une autre de ne pas le faire: il a fixé à \$150.000 le montant de sa caution.

Bonhomme Carnaval à Lewiston

Le Bonhomme Carnaval bravera, demain, les chaleurs de la saison estivale pour assister aux manifestations joyeuses qui se déroulent à Lewiston, dans le Maine, à l'occasion d'un festival franco-américain.

Le programme a prévu une journée dédiée spécifiquement à la province de Québec et le maire de la municipalité en liasse profitera de la circonstance pour remettre au "gai" visiteur les clés de la ville.

Durant la cérémonie de la présentation des clés, le bonhomme sera accompagné du président du Carnaval, M. Yvan Caron, et de membres de son exécutif.

Claude Morin "renvoie la balle" au ministre Chrétien

par Micheline PARADIS

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a saisi au bond hier la balle que lui a lancée plus tôt le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean

Chrétien, déplorant le manque de collaboration du Québec, en la renvoyant dans son jardin.

"Loin de refuser sa collaboration, a déclaré le ministre en réponse aux questions du "chef de l'Opposition non-

officielle — comme il s'est plu à qualifier M. Rodrigue Biron" — le Québec a tenté depuis dix mois, dans le cadre strict de sa compétence provinciale de participer aux accords-cadre Canada-Communauté européenne mais en vain...

Ces efforts se seraient soldés par une fin de non-recevoir systématique de la part d'Ottawa et le ministre Morin a bien l'intention au cours de la présente semaine de déposer ce dossier devant les membres de l'Assemblée nationale qui pourront en

juger...

"Il n'était pas question, a-t-il ajouté, de jouer le rôle d'un Etat indépendant avant la lettre, et on voulait à cet égard participer aux instances qui existaient. Cela a toujours été refusé".

Traitant M. Chrétien de "petit politicien", M. Morin estime qu'en conséquence, le ministre fédéral est bien mal placé pour se plaindre du comportement du Québec.

D'autant plus d'ailleurs, explique-t-il, qu'au chapitre des accords commerciaux qui viennent d'être conclus entre l'Iran et le Québec et d'où M.

Chrétien tire en partie ses griefs, les faits, à son avis, donnent tort au ministre fédéral.

Ainsi, cette entente conclue tout récemment entre l'Iran et le Québec découle directement de la visite de l'ancien premier ministre du Québec, M. Bourassa en 1975 au cours duquel il a été convenu, avec documents à l'appui, que les relations sur ce dossier s'effectueraient directement, entre les deux gouvernements concernés.

Fort de cette entente, le ministre Morin estime qu'il n'est pas surprenant qu'il ait demandé à M. Chrétien "de ne pas s'occuper de cela", ce que M. Chrétien quant à lui trouve assez inconcevable puisqu'il aurait pu appuyer le dossier québécois lors de son dernier voyage en Iran à la mi-mai 1977.

M. Morin suggère que "le mobile" était peut-être plus intéressé que M. Chrétien l'a laissé entendre, et il affirme que le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce a fait pression par le biais de l'ambassadeur du Canada en Iran pour que le représentant québécois retarde son voyage de telle sorte que lui, M. Chrétien puisse signer les fameux accords entre le Québec et l'Iran... et en tirer un profit évident.

Le ministre des Affaires intergouvernementales révèle qu'il a en sa possession une lettre de l'ambassadeur du Canada à Téhéran, M. James George soulignant la collaboration entre le Québec et le gouvernement fédéral en Iran pour réaliser ces accords en question et qu'en

conséquence M. Chrétien aurait dû mieux s'informer avant de parler...

Enfin, quant aux accusations de M. Chrétien à l'effet que les ministres québécois "sont toujours pris dans les cordes des drapeaux", M. Morin souligne non sans plaisir qu'il a lui-même effectué un voyage officiel à Paris fort discret à ce chapitre et que

Trudeau avertit les media de faire preuve d'autodiscipline ou...

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a bien accueilli une proposition du Conseil de la Commission du Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans son rapport spécial sur la Société d'Etat, en vue de la mise sur pied de conseils destinés à entendre les plaintes du public, en ajoutant toutefois que d'autres mesures devront peut-être s'imposer si les media n'exercent pas une discipline suffisante.

M. Trudeau a expliqué en Chambre, hier, que l'auto-réglementation des media "électroniques ou autres..." est toujours la voie à choisir, à défaut de quoi, bien sûr, la discipline devra leur être imposée, ce qui n'est agréable pour personne".

Le premier ministre répondait à une question du député Gordon Fairweather, critique de Radio-Canada chez les conservateurs, qui commentait la

proposition d'une mise sur pied de conseils d'examen des plaintes.

Cette proposition a déjà reçu le soutien de M. Al Johnson, président de Radio-Canada.

On sait que dans son rapport déposé la semaine dernière aux Communes, la CRTC affirme que le Parlement a perdu toute autorité effective sur cette entreprise publique.

De tels conseils seraient comparables aux conseils de presse qui existent actuellement au Québec et en Ontario. Dès 1971, une commission royale d'enquête dirigée par le sénateur Keith Davey en avait d'ailleurs recommandé la création dans la plupart des media d'information.

Un député conservateur d'Alberta, M. Gerald Baldwin, a accusé pour sa part le gouvernement de vouloir museler les me-

dia. M. Trudeau lui a répondu qu'il était tout aussi opposé que lui à la censure de l'information.

De son côté, M. René Matte, député créditiste de Champlain, a tenté en vain de faire adopter une motion destinée à obliger le premier ministre à présenter une liste d'employés séparatistes de la chaîne française de Radio-Canada ou, le cas échéant, à présenter des excuses à la société d'Etat.



M. Jean CHRETIEN



M. Claude MORIN

C'est maintenant le temps!

épargnes spéciales

FOURRURES

"CREATIONS AVANTI"

Le summum de la mode...
Des valeurs d'été
défiant toutes comparaisons

Avec les "Créations Avanti" internationalement reconnues, nous avons atteint le sommet de la beauté en fourrures.

Tant pour les dessins classiques que conventionnels, avec des coloris variant du pur blanc au ultra noir, en passant par les tons de gris.

La mode 1977 chez Prémont Fourrures en est une de prestige et n'a jamais été si invitante, tant par le choix, la qualité et le soin apporté à la confection.

Rat musqué... vison... lapin... mouton swakara... castor... nutria... renard... chat sauvage... et plusieurs autres dont vous n'aurez que l'embarras du choix.

Oui! Lisez l'histoire de la fourrure... Mais c'est le temps de venir admirer et choisir la fourrure qui fera que vous serez fière d'année en année d'avoir bien investi sur le vêtement le plus important de votre garde-robe.

LES FOURRURES
Prémont INC.

125 EST, ST-JOSEPH - 132, NOTRE-DAME DES ANGES

524-3541

Heures d'affaires: Lundi, mardi, mercredi, 9h30 a.m. à 5h00 p.m.; jeudi et vendredi, 9h30 a.m. à 9h00 p.m.; samedi, 9h30 a.m. à 5h00 p.m.

L'Assemblée nationale pourrait ajourner ses travaux le 19 août

(PC) — L'Assemblée nationale ajournerait ses travaux le ou vers le 19 août.

C'est ce qu'on indique à Québec dans les milieux gouvernementaux, où on estime par ailleurs que le débat, en deuxième lecture, du projet de loi 101, projet de Charte de la langue française, pourrait se poursuivre jusqu'à mercredi de la semaine prochaine.

L'Assemblée nationale procéderait par la suite à l'examen de la mesure législative article par article, avant de compléter l'étude du projet de loi numéro 2 sur le financement des partis politiques et celle du projet de loi pourvoyant à l'établissement de la Régie de l'assurance-automobile.

Du côté de la majorité péquiste à la Chambre, on indique que 11 orateurs seulement participeraient au débat de deuxième lecture sur le projet de loi 101.

Le chef du gouvernement interviendrait dès jeudi de cette semaine dans ce débat qui perdure déjà depuis plus de six semaines et au cours duquel les partis d'opposition ont déjà pu faire entendre leurs principaux orateurs.

On estime généralement du côté du gouvernement que l'Opposition officielle ne provoquera plus "inutilement" des débats de procédure, puisqu'elle "a eu sa leçon" lors du débat de jeudi dernier sur la motion de blâme que le leader parlementaire libéral, M. Jean-Noël Lavoie, avait dirigée contre son collègue péquiste, M. Robert Burns, et contre le ministre d'Etat au Développement culturel.

Enfin, les sources proches du gouvernement péquiste affirment que celui-ci attendra l'adoption du projet de loi 101 avant de proposer le retrait de sa première version, le projet de loi numéro 1.

Geste du consul de France qui n'a guère plu à Don Jamieson

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a déclaré hier qu'il aurait préféré que le consul général de France dans la métropole n'assiste pas en fin de semaine à la commémoration du discours historique du général Charles de Gaulle.

Au cours d'une interview, le ministre a expliqué que s'il avait été consulté à ce sujet, il aurait suggéré au consul général Henri Dumont de ne pas participer aux cérémonies organisées par la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le ministre ne donnera cependant pas suite à cette affaire.

M. Dumont avait été invité par la société à assister à la commémoration du 10e anniversaire du célèbre "Vive le Québec libre" lancé par le général de Gaulle du haut du balcon de l'hôtel de ville.

M. Jamieson a expliqué qu'il aurait demandé au consul général de ne pas assister à la cérémonie à cause de la publicité que sa présence aurait pu susciter.

"Mais je ne m'en formalise guère", a-t-il commenté.

Le ministre ne croit pas que la participation de M. Dumont doive être interprétée comme un appui du gouvernement français aux séparatistes.

Le consul général peut assister à toutes les cérémonies auxquelles il lui plaît d'assister.

Un porte-parole du cabinet de M. Trudeau a par ailleurs émis la déclaration suivante:

"Ce n'est pas une mauvaise chose de commémorer les défaillances d'un homme qui fut pourtant grand et comme le consul général, notre ambassadeur à Paris assiste régulièrement aux cérémonies commémoratives de la libération de la France".

Cette déclaration constitue une allusion à la sortie véhémement de l'ancien premier ministre Lester B. Pearson, au lendemain du discours du général de Gaulle.

Il avait déclaré que les propos du président français étaient inacceptables et avait fait remarquer qu'à deux reprises, les Canadiens avaient combattu pour la libération de la France.

La robe d'été: si simple, si délicate et de loin la plus facile d'entretien!



PC: Un ensemble fichu-justaucorps-tablier-jupe en guingan, complété par des souliers à dessus du pied en filet, et orné d'une pochette de fleurs.



PC: Jupe de coton à étages et volants, de couleur écru, surmontée d'un bustier élastique rouge brillant. Un foulard de coton léger ceint la taille. Des souliers de filet et un gros chapeau de paille illuminé de fleurs.



PC: A gauche, blouson de tricot de coton attaché à la taille, sur une jupe à imprimés délicats, à trois étages. A droite, T-shirt noir bordé de dentelle sur une jupe à haut droit, au bas sur le biais, à motifs fleuris sur fond noir.

par la Presse canadienne

La robe d'été, actuellement dans les boutiques, est la plus simple, la plus délicate et la plus facile qui soit d'entretien.

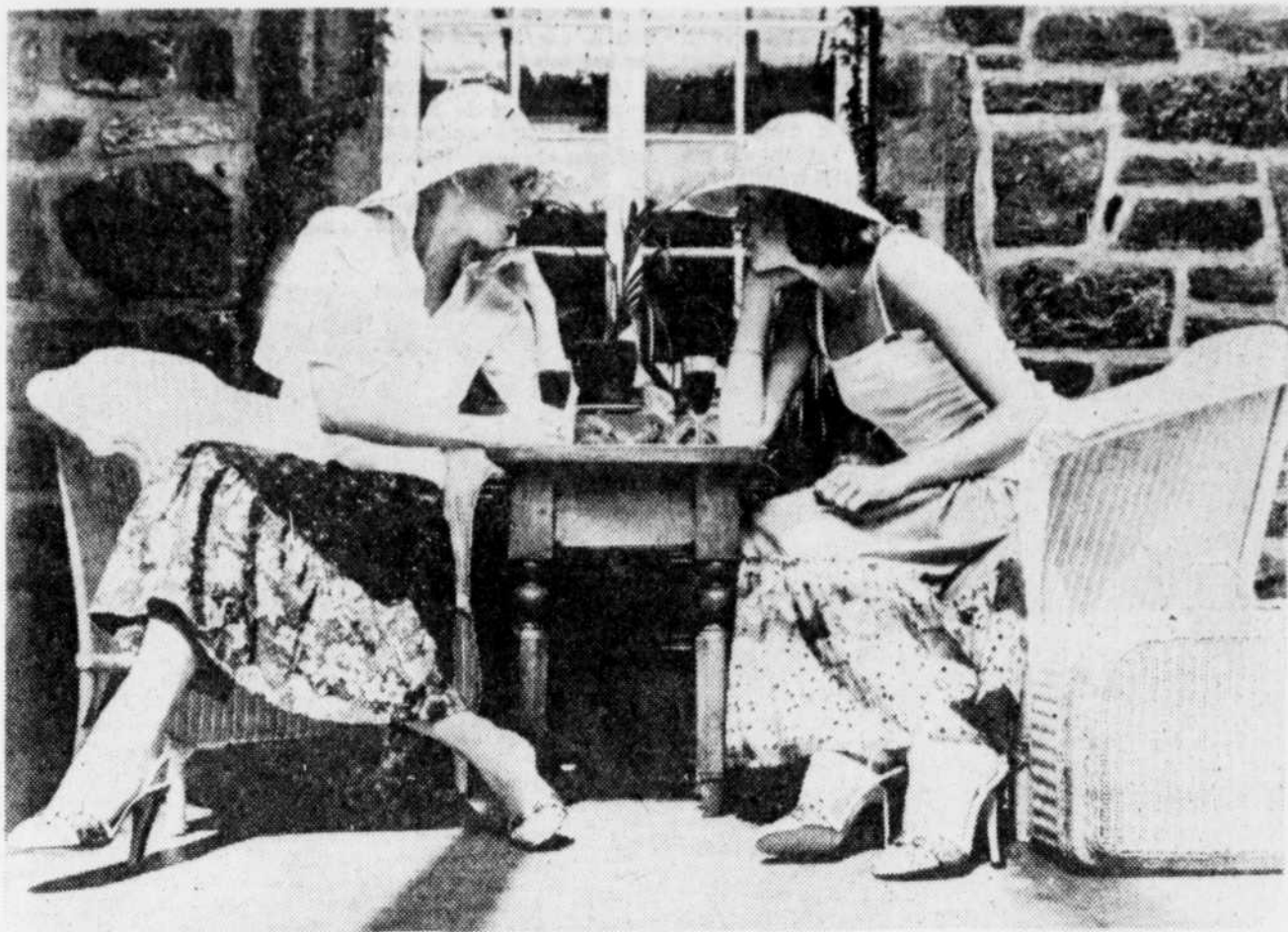
Il n'y a qu'à voir, pour s'en convaincre, les imprimés très doux des jupes amples, avec toutes ces fleurs de couleur brillante parsemées sur fond noir.

Ou encore ces très joyeux tissus à carreaux au brillant coloris traversés de bandes disparates. Etage sur étage, une jupe débordant même sur l'autre, le coton de teinte naturelle se mue en cascades de couleurs.

Pour les jours les plus chauds, le corsage-bustier serré, dans les tons de bleu marine, tan, beige et rouge vif, s'attache à la taille avec un cordon ou s'arrête au-dessus.

Partout triomphent les T-shirts avec de jolies fleurs en applique. Les jupes longues et amples exigent le pied délicat. Les sandales à talons très hauts jouissent alors de la préférence de la jolie Montréalaise.

Les robes-soleil qui dévoilent les peaux bronzées sont en vogue. Avec un brin de fleurs dans les cheveux, un chapeau photogénique de tissu délicat, c'est l'ultra-chic de la toilette féminine.



PC: A gauche, chemisier de coton blanc attaché à la taille, qui complète une collection d'imprimés floraux sur fond noir. A droite, un T-shirt à bretelles d'un gris léger uni se marie bien à une jupe dont le haut est uni aussi et le bas imprimé, dans les teintes de rose et grisâtre.

Une nouvelle fantastique!

Export 'A' Lights:
un "tabac allégé" dont
la saveur vous étonnera.

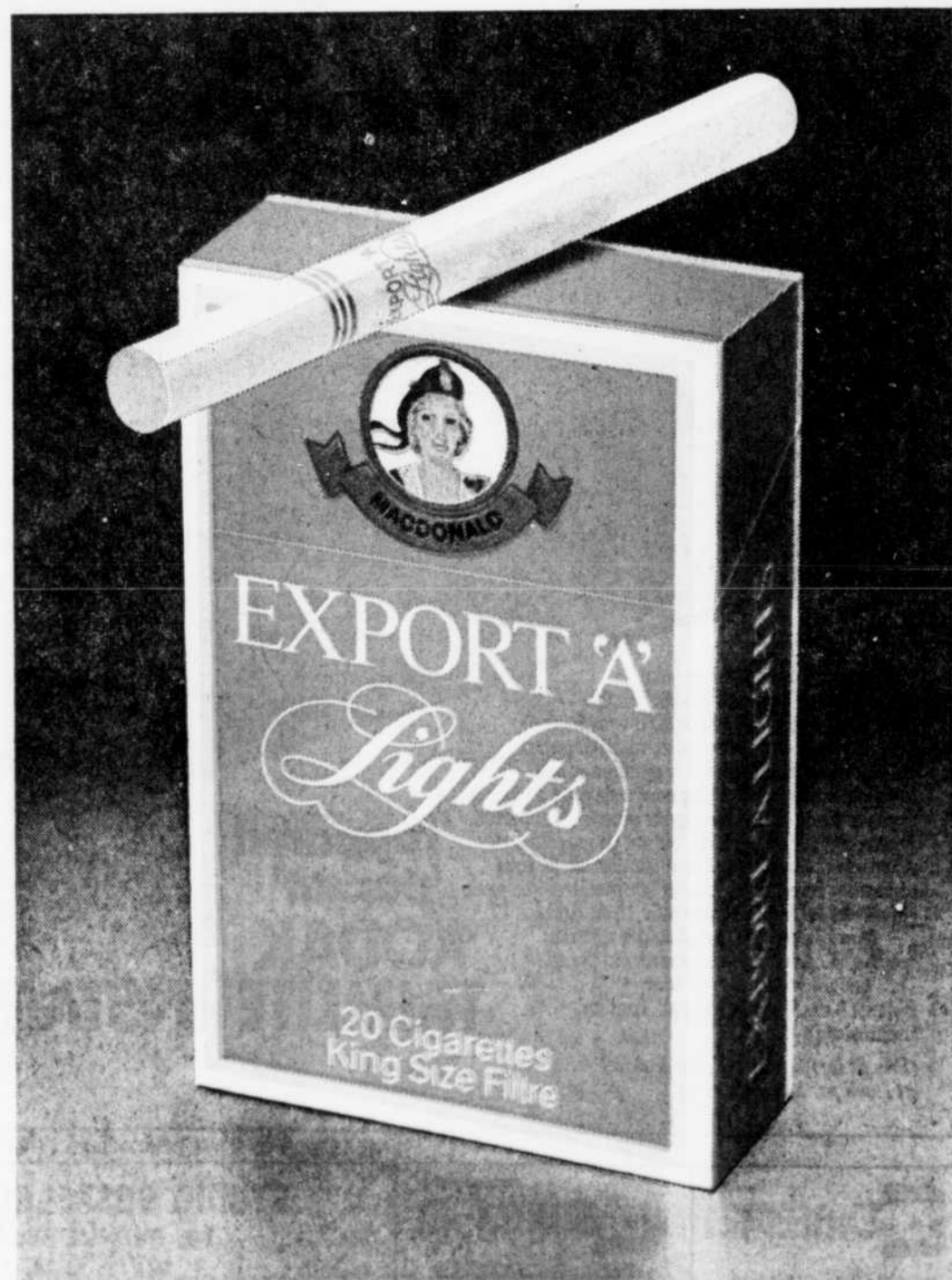
Jusqu'à maintenant, toutes les nouvelles cigarettes étaient ou trop fortes ou trop douces.

Mais tenez-vous bien! Nous venons de créer la meilleure cigarette jamais produite.

Comme à l'accoutumée, nous avons choisi les meilleurs et les plus savoureux tabacs. Mais ce qui est fantastique et épatant, c'est que nous avons réussi à les rendre plus "légers" sans les adoucir.

Vous imaginez bien le résultat: une cigarette plus que savoureuse et légère à fumer.

Essayez une Export 'A' Lights, comme on dit: elle est...à point.



RÉGULIÈRE ET KING SIZE

La Nouvelle Export 'A' Lights

Elle est...à point!

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: 14mg "goudron" 1.0mg nicotine.

Succès des cours d'été de français à Laval

Les cours d'été de français aux non-francophones connaissent, cette année encore, un vif succès avec près de 800 inscriptions à l'université Laval, soit sensiblement le même nombre que l'an dernier.

Au nombre des boursiers figure la presque totalité des 500 Canadiens qui suivent les

cours intensifs de six semaines qui ont débuté le 11 juillet pour se terminer le 28 août. Ces bourses de \$800 couvrent les frais d'inscription et de scolarité, de logement et pension, d'allocation de livres et l'argent de poche. Les frais de transport de l'étudiant sont à sa charge. Une quinzaine de profes-

seurs de l'Ontario, de l'Ouest et du Nouveau-Brunswick bénéficient également de bourses fédérales.

Les étudiants américains sont au nombre de 200 environ. Une autre centaine d'étudiants viennent du Japon, du Mexique, du Chili, de Colombie, de pays européens et d'Asie.

La moyenne d'âge des inscrits se situe autour de 25 ans, alors qu'elle était de 21 ou 23 ans, il y a quelques années. Leur âge s'échelonne de 18 à 74 ans.

Parmi les étudiants aux cours d'été aux non-francophones figurent, comme les années précédentes,

des professeurs, des fonctionnaires, des hommes d'affaires, des professionnels, et même des retraités. Certains d'entre eux viennent à Laval dans le but de parfaire une carrière bilingue par l'acquisition du français, d'autres dans une intention purement culturelle.

Les cours d'été aux non-francophones, créés en 1937 par Mgr A.-M. Parent, sont établis suivant sept niveaux: deux élémentaires, trois intermédiaires et deux avancés. L'immense majorité des étudiants ont déjà, à leur arrivée à Laval, une certaine connaissance — variable bien sûr — du français oral. Le groupe le plus nombreux est de niveau intermédiaire (2e et 3e années). L'élément féminin représente plus des deux tiers des inscrits.

Le nombre d'étudiants par classe contribue certainement au succès du programme. Habituellement, dans les écoles secondaires ou collèges anglophones, les classes de français comprennent un nombre assez élevé d'étudiants, alors qu'à Laval on essaie d'atteindre pour chaque type d'enseignement un nombre idéal d'étudiants par groupe. Ainsi, les classes du niveau élémentaire, où l'on utilise des techniques audiovisuelles, sont composées d'une douzaine d'étudiants dans les classes de grammaire, de civilisation ou de littérature, où l'approche est plus traditionnelle, les classes de phonétique corrective ne regroupent plus qu'une dizaine d'étudiants et les classes de conversation dirigée cinq ou six étudiants seulement. Par ailleurs, l'intensité des cours, suivis à raison de quatre ou cinq heures par jour, joue un rôle important dans la réussite de ces cours d'été.

Un contact qui n'est pas un choc culturel

Nous avons rencontré, pour LE SOLEIL, six de ces étudiants aux cours d'été. Voici ce qu'ils nous ont dit:

par jour, les cours d'été de français peuvent compter sur un corps professoral de qualité, composé en grande partie d'anciens diplômés de Laval ou de personnes qui y sont encore aux études. La plupart des chargés d'enseignement possèdent déjà une riche expérience de l'enseignement du français langue seconde et tous ont acquis une solide formation en vue de ce type d'enseignement. Et, sur ce point, les cours d'été de français de l'université Laval sont privilégiés puisqu'il existe ici un excellent programme de formation en didactique des langues secondes offert par le Département des langues et linguistique de la faculté des Lettres. Le doyen Lorne Laforge et le professeur Marcel Tremblay, sont respectivement directeur et directeur adjoint du Programme spécial de français aux non-francophones.

Un contact qui n'est pas un choc culturel

Nous avons rencontré, pour LE SOLEIL, six de ces étudiants aux cours d'été. Voici ce qu'ils nous ont dit:

Mme Helen Muir, 74 ans, de Toronto:

"Dès 1935, j'ai suivi des cours de français au couvent des religieuses de Sillery, alors affilié à l'Université de Toronto pour des cours de langues. Je suis venue une deuxième fois à Québec, à l'université Laval, en 1958, et enfin cette année, encore à Laval, pour les cours de français.

"Bien que lisant assez bien le français, je veux améliorer mon niveau de connaissance à l'oral. J'avais, de toutes ces années, gardé un bon souvenir de votre ville et de sa population, et je suis très heureuse de les retrouver."

Mme Muir, qui est venue depuis onze ans, a tenu absolument, au cours de cet entretien, autour d'une table ronde, à aborder la question de l'heure du Canada: la possibilité d'une scission du Québec. "Je suis triste, elle dit, à l'idée que le Québec envisage de se séparer du reste du pays. J'admire les Canadiens français et nous avons grandement besoin de politiciens d'expression française à Ottawa".

Pendant les six semaines des cours d'été, Mme Muir habite chez une veuve, avenue des Laurentides. Elle ne tarit pas d'éloges sur la beauté du campus, l'ambiance qui y règne, la gentillesse des professeurs et des étudiants. "Quels contacts intéressants pour une femme de mon âge!" conclut-elle.

M. Eric Singer, 24 ans, de Toronto:

Etudie le Droit à l'Université McGill depuis deux ans, ce qui lui a donné déjà une certaine connaissance du français. Il vient pour la deuxième fois aux cours d'été de Laval (niveau supérieur 1). Perfectionne son français

oral et écrit en vue d'obtenir un diplôme en Droit à McGill, pour les Barreaux de l'Ontario et du Québec. Parle aussi l'espagnol et un peu l'hébreu. Cet étudiant anglophone a beaucoup voyagé: dans les pays scandinaves, en Grande-Bretagne (il a participé durant un été à un séminaire à Oxford sur "l'Angleterre contemporaine") et en France.

"Bien que Torontois, dit-il, j'ai été attiré par le Québec parce que je m'intéresse au changement dans les attitudes, les aspirations politiques. En Ontario, c'est seulement un petit groupe d'anglophones qui est contre le bilinguisme; malheureusement, les médias leur font beaucoup de publicité".

Cet étudiant espère pouvoir faire une carrière au ministère des Affaires extérieures.

Soeur Elizabeth Sloane, de Milwaukee, Wisconsin, professeur de français dans une école secondaire (high school):

"J'ai commencé à apprendre le français en 1969. Je suis inscrite aux cours d'été de Laval pour la deuxième fois (niveau supérieur 11 de français). J'aime, ici, une ambiance bien particulière, créée par les animateurs socio-culturels. Les étudiants étrangers y sont à l'aise. J'apprécie beaucoup les ateliers: ballet-jazz, chorale, macramé, théâtre, flûte à bec, ballon panier au gymnase du PEPS. Venue pour la première fois à Laval en 1974, j'ai noté bien des changements qui y sont survenus depuis trois ans. La culture québécoise me passionne: elle est pittoresque et vivante. J'aime aussi vos chansonniers".

L'ambition de soeur Sloane: devenir une excellente bilingue. En persévérant, elle pourra sans doute y parvenir, d'autant plus qu'elle a aussi étudié le français durant trois ans en France: à l'Alliance française et à l'Institut catholique de Paris, et même à l'Université catholique d'Angers.

Cependant, à Milwaukee comme dans la plupart des grands centres américains, le français, langue de "culture", régresse devant l'espagnol, langue "de communication", qui tend de plus en plus à devenir une langue indigène aux Etats-Unis en raison de la présence de minorités nombreuses: Mexicains, Cubains, Portoricains, Latino-Américains, etc. Les minorités françaises sont infiniment moins importantes et sont en grande partie déjà assimilées.

En dix ans, le nombre des étudiants d'espagnol aux Etats-Unis a doublé, rappor-

taut récemment le journal Le Monde, au détriment du français bien sûr. Même en Virginie où l'étude du français l'a toujours emporté. Aujourd'hui, l'espagnol arrive partout en tête des langues choisies. C'est là un phénomène qui semble irréversible.

M. David Hamilton, 29 ans, professeur d'art et d'histoire dans une école secondaire de Schumacher (nord de l'Ontario):

Etudiant de niveau intermédiaire 11 à ces cours d'été, il est revenu à l'université Laval pour la deuxième fois depuis 1965. Il avoue ne pas avoir étudié le français pendant douze ans. "Je veux mieux connaître les Québécois, dit-il, et je m'intéresse surtout à la langue parlée". Son ambition: enseigner l'art et l'histoire en français dans une école secondaire bilingue du nord de l'Ontario, où vivent un million de Canadiens français.

M. Hamilton souligne la qualité et le haut niveau des activités socio-culturelles qui agrémentent ces cours d'été de Laval, où il est membre de la chorale. Il participe donc à toutes ces soirées agréables où on chante et on danse sur le campus.

Mlle Janet Lang, 19 ans, étudiante en Lettres à l'Université de Toronto:

Elle est inscrite pour la première fois à Laval (niveau supérieur). N'a pas encore de projet de carrière, encore que les sciences politiques et le français l'attirent, dit-elle. "Ici, à Québec, je me sens un peu l'esprit d'une "missionnaire", voulant dire par là que francophones et anglophones devraient faire des efforts pour mieux se comprendre. "Je ne suis pas convaincue qu'il existe des conditions économiques favorables à la séparation du Québec du reste du pays. Il doit certainement y avoir des solutions possibles, sur le plan constitutionnel, pour parer à une sécession éventuelle du Québec".

Cette étudiante demeure dans une famille, à Québec, comme elle le fit à Neuchâtel, en Suisse, où elle perfectionna son français durant un an dans une famille francophone.

M. Juan Gonzalez, 20 ans, de Caracas, étudiant en Génie métallurgique dans une université de l'Iowa, aux Etats-Unis:

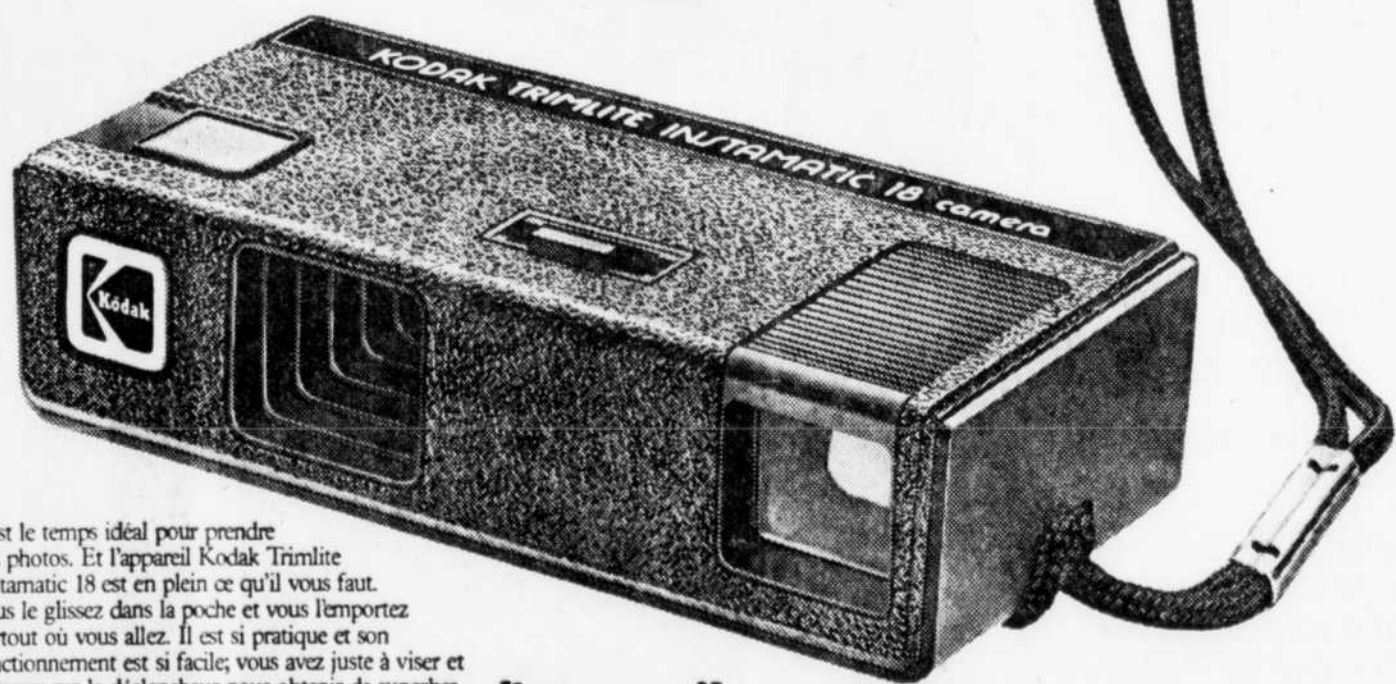
Inscrit dans une classe de niveau débutant, c'est son premier contact avec les cours d'été de Laval. Il aime l'hospitalité québécoise (il loge dans une famille de la ville), comme aussi les distractions de toutes sortes qu'offre le campus.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Conversation autour d'une table d'étudiants venus de différents horizons, aux cours d'été de français pour non-francophones à l'université Laval. On voit ici, de gauche à droite: M. David Hamilton, soeur Elizabeth Sloane, Mme Helen Muir, M. Eric Singer et Juan Gonzalez, Mlle Janet Lang.

Visez juste!



C'est le temps idéal pour prendre des photos. Et l'appareil Kodak Trimlite Instamatic 18 est en plein ce qu'il vous faut. Vous le glissez dans la poche et vous l'emportez partout où vous allez. Il est si pratique et son fonctionnement est si facile; vous avez juste à viser et appuyer sur le déclencheur pour obtenir de superbes photos couleur de 3 1/2" sur 4 1/2" ou de magnifiques diapositives aux couleurs bien contrastées. Si vous recherchez un appareil "pocket" de qualité, visez juste. Choisissez le Trimlite Instamatic 18 de Kodak.

Voyez la gamme complète des appareils "pocket" Kodak chez votre marchand photo. Vous pouvez vous y fier; ils sont garantis 3 ans. Appareil Kodak Trimlite Instamatic 18 - \$29.50

(Prix de liste suggéré. Le prix de détail est établi par les marchands.)

l'appareil
'pocket'
KODAK
TRIMLITETM INSTAMATIC[®] 18



LES APPAREILS KODAK SONT DISPONIBLES CHEZ

Camera au royaume de la 359 EST, BOUL. CHAREST TEL.: 529-2557	Camera au royaume de la 3207 CHEMIN STE-FOY Centre d'achat de la Colline Ste-Foy TEL.: 653-3220	STUDIO GOSSELIN LTEE 10, AVENUE BEGIN LEVIS, QUE. TEL.: 837-8868	PHOTO CENTRE BRUNET 503, rue St-Joseph, Qc. 2 529-5741 Place Lacombe, Ste-Foy 656-1717 Corneille/Charlebois 623-1504
astrol photo Place Fleur de Lys, Québec TEL.: 529-2541 Place Québec, Québec TEL.: 529-8238	LES PHARMACIES JEAN COUTU TEL.: 529-0611	LIVEROIS PHOTO 1200 ST-JEAN QUÉBEC TEL.: 692-3940	PHARMACIE MARTEL 175, RACINE LORET, ÉVILLE TEL.: 842-3627
HENRI LECLERC 4151 BOUL. STE-ANNE QUÉBEC TEL.: 661-6983	PHOTO ABS LTEE PLACE STE-FOY QUÉBEC, P.Q. TEL.: 651-8757	STUDIO TREPANIER ENR. 239, Notre-Dame DONNACONA, P.Q. TEL.: 285-3060	BELLAVANCE INC. Rimouski - Montmagny Gaspé - Hauteville Rivière-du-Loup Sept-Îles
			ARMAND GOSSELIN & FILS INC. 159 RUE COMMERCIALE LEVIS TEL.: 833-4225



Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES

Aménagement de La Grande Rivière
Heure limite: 15h30, heure de Montréal,
aux dates indiquées

SEBJ 77-1756 LE MARDI 30 AOÛT 1977 FOURNITURE DE VINGT-SEPT (27) COMPLEXES MODULAIRES. GARANTIE DE SOUMISSION \$155,000 PRIX DE VENTE DU DOCUMENT \$50	SEBJ 77-1757 LE MARDI 6 SEPTEMBRE 1977 FOURNITURE DE TRENTE (30) COMPLEXES MODULAIRES, "DORTOIR 24 HOMMES ET DORTOIR 24 FEMMES" GARANTIE DE SOUMISSION \$175,000 PRIX DE VENTE DU DOCUMENT \$50	SEBJ 77-1758 LE MARDI 13 SEPTEMBRE 1977 FOURNITURE DE TRENTE-DEUX (32) COMPLEXES MODULAIRES "DORTOIR 24 HOMMES ET DORTOIR 24 FEMMES" GARANTIE DE SOUMISSION \$185,000 PRIX DE VENTE DU DOCUMENT \$50
SEBJ 77-2759 LE MARDI 20 SEPTEMBRE 1977 FOURNITURE DE VINGT (20) COMPLEXES MODULAIRES "DORTOIR 24 HOMMES" GARANTIE DE SOUMISSION \$110,000 PRIX DE VENTE DU DOCUMENT \$50	SEBJ 77-1633 LE MARDI 16 AOÛT 1977 FOURNITURE D'AMEUBLEMENT POUR CUISINE, CHAMBRES, SALON AINSI QUE TENTURES POUR CENT QUARANTE (140) UNITES DOMICILIAIRES MODULAIRES. GARANTIE DE SOUMISSION \$50,000 PRIX DE VENTE DU DOCUMENT \$25	

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
800 est, boul. de Maisonneuve
19e Etage
Montréal, (Québec)
H2L 4M8.

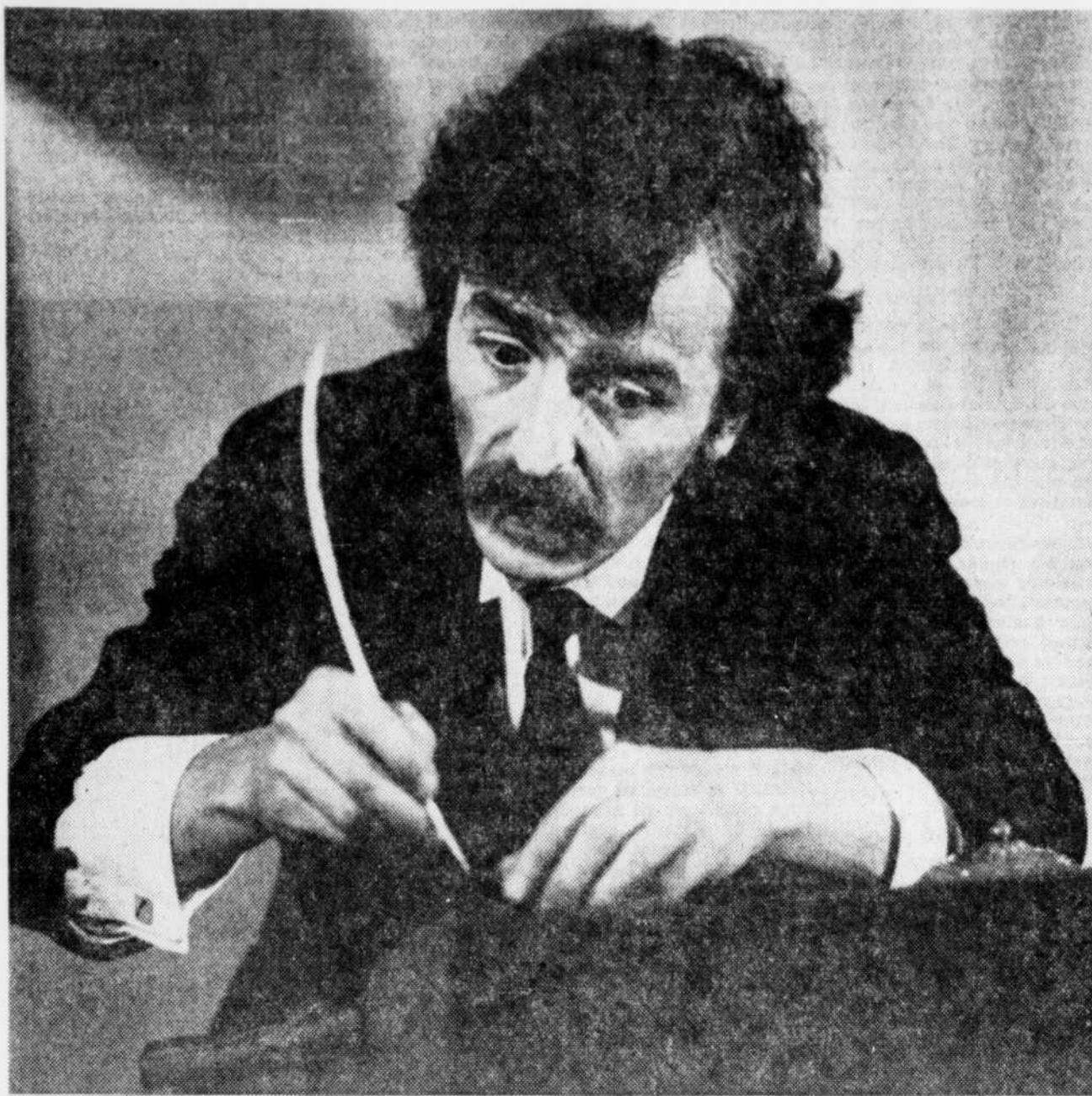
Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principal établissement d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour renseignements,
Tel.: 844-3741, poste 333

A. Rousseau
Directeur, Approvisionnement.

Le journal d'un fou comme l'a lu Michel Viel



Michel Viel dans la peau d'Axenti Ivanovich.

Le Soleil, André Boucher

Ordonnance de la Régie des Services publics contestée en Cour d'appel du Québec

par Jacques SAMSON

Télécom de Québec Inc. et Câblevision nationale de Montréal ont décidé de s'adresser à la Cour d'appel du Québec pour obtenir la permission d'appeler de l'ordonnance de la Régie des Services publics.

La demande a été déposée vendredi, à Québec, et les requérants feront valoir demain devant ce tribunal, deux motifs pour obtenir la permission d'appeler. On

note d'abord l'absence de juridiction et ensuite l'excès de juridiction.

Cette décision de la compagnie mère de câblodistribution et de sa filiale de Québec fait suite à l'ordonnance de la Régie des Services publics, qui fixait les nouveaux taux d'abonnement au câble à \$8,70 à Québec et à \$8,50 à Montréal. En plus, la compagnie était obligée de donner 20 canaux de télévision à la majorité de ses abonnés, d'ici la fin de 1978.

La demande initiale des deux compagnies prévoyait des augmentations en trois étapes, ce qui aurait fait monter le taux mensuel à \$10,20, dans quelques mois.

Selon les informations obtenues, il semblerait que la jurisprudence rend les ordonnances exécutoires, même si les parties obtiennent la permission d'appeler. Il faut, par contre, préciser que la décision est laissée à la discrétion du juge.

LE JOURNAL D'UN FOU, d'après une nouvelle de Nicolas Gogol, avec Michel Viel, dirigé et conseillé par Jan Doat et André Ricard; décor de Réal Sasseville. Au café Rimbaud, du mardi au samedi à 21h.

On connaît surtout "Le journal d'un fou" de Gogol par l'adaptation théâtrale qu'en présentait, lors d'une tournée en Amérique, le comédien français Roger Coggio. A Québec même, André Ricard avait dirigé la production de la pièce à l'Estoc, avec Jacques Lévesque dans le rôle du petit fonctionnaire qui finit par se prendre pour le roi d'Espagne.

Depuis jeudi dernier, au café Rimbaud de la rue Saint-Stanislas, dans cette partie du Vieux Québec où le promeneur est sollicité par le plus grand nombre de spectacles différents au pied carré, Michel Viel présente une autre version du texte de Gogol. S'inspirant directement de la nouvelle dont on a fait une version scénique, le comédien québécois a repris l'oeuvre sous la direction de Jan Doat et d'André Ricard. L'avantage de ce choix consiste à ramener à environ une heure ce spectacle qui, dans l'adaptation diffusée par Coggio, en durait presque deux.

L'histoire est classique: c'est celle du vermineux amoureux d'une étoile. Un petit fonctionnaire de la Russie des tsars est amoureux de la fille de son chef de service. Son seul bonheur semble être de tailler les plumes d'oie dont se sert son patron, tâche qu'il considère comme un privilège puisqu'elle lui permet, occasionnellement,

de respirer le même air que celle qu'il adore.

Mais Gogol ne s'arrête pas aux amours sans espoir d'Axenti Ivanovich Poprichtchine: démontrer pourquoi ce dernier n'a aucune chance et comment sa situation finira par le détruire semble beaucoup plus important à cet auteur que la misère du petit peuple à toujours inspiré. Michel Viel réussit bien à montrer la servilité du personnage, dont les premiers signes de faiblesse percent lorsqu'il imagine entendre la conversation que le chien de celle qu'il aime pourrait avoir avec un autre chien. Il finira même par vouloir intercepter une correspondance qu'entreprendraient les deux bêtes, histoire de savoir ce que l'on dit de lui dans la maison de son étoile.

Son comportement, que ses collègues de travail ne comprennent pas, attire à Axenti Ivanovich toutes les railleries, mais il garde le silence. Il survole de son mépris ceux qui se moquent de lui: il est bien au-dessus d'eux; ils ne soupçonnent pas avec qui ils travaillent. Après tout, n'est-il pas roi d'Espagne...? Un roi qui se révèle un jour, quand le moment sera venu.

Michel Viel a demandé à Réal Sasseville de lui construire son coin de bureau, qui se transforme, vers la fin de la pièce, en prison où l'on renferme le petit fonctionnaire qui a perdu la tête. Ce gris-vert délavé à quelque chose de familier, même en 1977. Tous les bureaux ne "jouissent" pas de l'aménagement paysagé...

Dans cette espèce de recoin où le

petit homme à la canne et au chapeau rond s'étoile, Michel Viel se révèle sous un jour insoupçonné par ceux qui l'ont surtout vu faire le clown ou jouer les excentriques au théâtre. D'une sensibilité que lui reconnaissent cependant ceux qui le connaissent bien, l'artiste joue sur la corde raide de l'évolution de la folie de son personnage. Tant qu'il s'affaire autour de son petit pupitre, Axenti Ivanovich surnage. La folie l'atteint dès qu'il s'en éloigne pour rêver à cette créature superbe et inaccessible qu'est la fille de son patron. Et plus il pense à elle, plus il s'enfoncé dans cette folie, dont il note pourtant quotidiennement les étapes dans ce journal que nous livre le comédien.

J'avoue n'avoir pas tellement compris pourquoi le comédien se dévot progressivement pendant le spectacle. Le voir se promener un pied chaussé et l'autre en chaussette, le soulier à la main, déroute un peu, même celui qui interpréterait le dépeuplement du veston de la veste, de la cravate comme une sorte de naissance d'un personnage nouveau qui serait sorti d'une enveloppe, d'une coquille.

Mais le théâtre, c'est un peu l'auberge espagnole: on y trouve ce qu'on y apporte. Dans le cas du "Journal d'un fou", chacun peut laisser aller son imagination, même si une transposition aux jours d'aujourd'hui pourrait offrir un intérêt encore plus grand. Cette pièce-là, elle reste à écrire. En attendant, le Gogol que l'on trouve chez Rimbaud est bien émouvant.

Martine CORRIVAULT

COMPAREZ CES BAS PRIX



GREMLIN

Inventaire # 107137

Transmission manuelle. Moteur 6 cylindres. Batterie H.D. Pneus 14".

Prix régulier: \$3,621

\$3335

(livrée à Québec)

Avec transmission automatique, ajoutez \$324



HORNET FAMILIALE

Inventaire # 127136

Transmission automatique. Moteur 6 cylindres, 258 p.c. Dégivreur arrière. Batterie H.D. Servodirection.

Prix régulier: \$5,152

\$4616

(livrée à Québec)

HORNET "HATCHBACK" (même équipement) avec transmission manuelle au plancher. **\$4154**

PACER FAMILIALE

Inventaire # 117050



Transmission automatique. Moteur 6 cylindres, 258 p.c. 2 barils, servodirection, radio, dégivreur arrière. Batterie H.D. Pneus D78X14.

Prix régulier: \$5,400

\$4775

(livrée à Québec)

Pour transmission automatique, ajoutez \$324



MATADOR COUPE

Inventaire # 167048

Transmission automatique. Moteur V-8. Radio. Servodirection. Servofrein. Dégivreur arrière. Batterie H.D. Suspension renforcée. Pneus blancs radiaux.

Prix régulier: \$6,008

\$5359

(livrée à Québec)

MATADOR 4 PORTES (même équipement) **\$5419**

Ces prix s'appliquent à toutes nos voitures neuves selon l'équipement. LA GARANTIE AMC: 24 MOIS - 24,000 MILES INCLUSE

Laurier Auto Inc.

AMC 681-4631

2025 ouest, boul. Charest

Parc Jean-Talon

Ouvert jusqu'à 9h.30, excepté le vendredi et samedi

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

- (4) Québec CFMT-TV
- (5) Québec CKMI-TV
- (11) Québec CBVT
- (3) Burlington WCAX-TV diffusé au 7
- (8) Mont Washington WMTW diffusé au 13
- (9) TQV (Télécom de Québec)
- (7) Sherbrooke CHTL-TV
- (8) Trois-Rivières CHEM-TV
- (10) Montréal CFMT-TV
- (12) Montréal CFCF-TV
- (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 9
- (15) CIVQ (UHF Radio Québec)

MARDI 26 JUILLET 1977

- 18.00 3 Channel 3 News Hour
- 4-7-8-10 Parle parle, jase jase.
- 5 The City at Six
- 11 Ce Soir
- 12 Pulse
- 18.25 11 Nouvelles du sport
- 18.30 3 Around the City with Bob
- 8 Hogan's Heroes
- 11 Propos et confidences
- 19.00 3 News
- 4 Aujourd'hui le 26 juillet
- 5 Laverne & Shirley
- 7 Plein air
- 8 Gunsmoke
- 8 Deuxième édition
- 10 Le 10 vous informe
- 11 Le monde merveilleux de Disney
- 12 The Bobby Vinton Show
- 13 Le 13 vous informe
- TCV Sans génie. Pour enfants de 4 à 8 ans. Sans génie

- reçoit des invites de différents pays.
- 19.30 3 The Hollywood Squares
- 4-7-8-10 Chère Isabelle
- 5 The Wolfman Jack Show
- 12 The Bionic Woman
- 13 Sur la côte du Pacifique
- TCV C'est beau chez nous. Emission destinée à donner au public le goût du Québec.
- R-Q. Paul et Virginie. Entourés de leur mère et de leurs esclaves, Paul et Virginie vivent heureux dans leur île. Cependant, Brizac, le maître impitoyable, semble avoir oublié ses promesses.
- 20.00 3 The Retirement Revolution
- 4-7-8-10 Auto-patrouille
- 5 Football
- 8 Happy Days
- 11-13 Rétro-spec
- TCV Médicament et médication. Emission d'information et d'éducation populaire sur l'usage des médicaments et drogues.
- R-Q. Allez hop! "Tennis". La valeur de ce sport par rapport au maintien et à l'amélioration de la condition physique.
- 20.30 4-7-8-10 L'union fait la force
- 8 Laverne & Shirley
- 11-13 Pulsion
- 12 Julie
- TCV L'aventure de la Kaniapiskau. L'expédition de 4 jeunes au cours de l'été 1976: la descente de la rivière Kaniapiskau en canot-kayak.
- R-Q. Honni soit qui mal y mange: "Les fruits du pêcheur". L'importance des fruits dans une alimentation bien équilibrée.
- 21.00 3 M.A.S.H.
- 4-7-8-10 A la canadienne
- 8 The ABC Summer Movie.

- "The Wrecking Crew". E.U. 1968. Comédie d'espionnage de P. Karlson avec Dean Martin, Nigel Green et Elke Sommer. — Matt Helm, agent secret, a pour mission de récupérer un trésor volé par les lieutenants d'un escroc international.
- 11-13 Rue des Pignons
- 12 One Day at a Time
- TCV L'âge et la vie
- R-Q. Déjà demain: "L'éducation: la fin des professeurs". Les professeurs menacés par les ordinateurs et les méthodes audiovisuelles d'enseignement.
- 21.30 3 One Day at a Time
- 4-7-8-10 Hawaii 5-0
- 11-13 Consommateurs avertis
- 12 The David Steinberg Show
- R-Q. Dix enfants au soleil: "Apprendre à vivre". L'une des premières difficultés que rencontre l'enfant est celle de trouver sa place sous le soleil par le truchement de jouets, gifles, heurts et amitiés.
- 22.00 3-12 Kojak
- 11-13 Science-réalité
- TCV Des pays et vous. Récits de voyages, d'aventures et d'explorations.
- R-Q. Prête-moi ta plume: "Le pays". Une terre bien assise au cœur des Amériques et qui se forme en devenant une patrie. Ainsi parlent nos poètes.
- 22.30 3-5-8-12 News
- 4 Monsieur Météo
- 7 Informa 7
- 8-10 La couleur du temps
- 11 Ainsi va la vie
- 13 Ciné-Soir: "L'espionne des

- Ardennes". E.U. 1961. Film d'espionnage de B. Haskin avec Howard Keel, Tina Louise et Earl Holliman. — Une espionne allemande est volontairement blessée et abandonnée dans un secteur américain. N.B.
- 23.05 4 J.B. Liberté
- 23.10 4 Ciné-4: "En suivant mon cœur". E.U. 1962. Comédie de R. Thorpe avec Connie Francis, Russ Tamblyn et Richard Long. — Les aventures de femmes ou fiancées de marins américains sur la Côte d'Azur.
- 23.15 7-8-10 Brigade criminelle
- 23.20 12 Pulse
- 23.22 5 The Merv Griffin Show
- 23.30 3 Late Movie: "Pat Garrett and Billy the Kid". E.U. 1973. Western de S. Peckinpah avec James Coburn, Kris Kristofferson et Bob Dylan. — Les derniers jours du célèbre bandit Billy le Kid traqué par son ami le shérif Pat Garrett.
- 8 Tuesday Movie of the Week: "The Red Tent". It. 1969. Drame de M. Kalatozov avec Peter Finch, Claudia Cardinale et Sean Connery. — Un ballon dirigeable ayant à son bord neuf passagers s'écrase lors d'une expédition au pôle Nord. Les rescapés réussissent à survivre sur une banquise.
- 23.45 7-8-10 Coup de filet
- 24.00 11 Cinéma: "Fort invincible". E.U. 1951. Western de G. Douglas avec Gregory Peck, Ward Bond et Barbara Payton. — A la tête d'une

- troupe de fortes têtes, un officier tente de barrer la route aux Apaches. N.B.
- 12 The 12 Midnight Movie: "A Gunfight". E.U. 1970. Western de L. Johnson avec Kirk Douglas, Johnny Cash et Jane Alexander. — Dans un village frontalier, un duel éclate entre deux tireurs d'élite.
- 00.15 10 Le 10 vous informe
- 00.49 4 Musique Marc Legrand
- 00.52 5 Music with Marc Legrand
- 05.00 8 P.T.L. Club
- 06.00 12 University of the Air
- 06.30 12 Pots and Pans
- 07.00 3 News
- 8 Good Morning, America
- 12 Canada A.M.
- 08.00 3 Captain Kangaroo
- 09.00 3 Dinah!
- 8 Good Day
- 8 Les petits bonshommes
- 12 Romper Room
- 09.15 8 Ciné-Déjeuner: "Las du cinéma". E.U. 1947. Comédie de R. Altan avec Red Skelton, Virginia O'Brien et Gloria Graham. — Au temps du cinéma muet, un maladroit rêve de devenir un grand acteur dramatique. N.B.
- 09.30 12 Kareen's Yoga
- 09.45 5 Test Pattern & Music
- 09.54 5 Music with Marc Legrand

- 10.00 3 Here's Lucy
- 4 Mire et Musique
- 5 The Friendly Giant
- 8 The Morning Movie: "The Macomber Affair". E.U. 1946. Aventures de Z. Korb avec Gregory Peck, Joan Bennett et Robert Preston. — Un couple accompagné d'un chasseur professionnel partent chasser le lion en Afrique et vivent diverses aventures. N.B.
- 11-13 Minute Moutoute
- 12 Montreal Summer
- 10.09 4 Musique Marc Legrand
- 10.15 4 Dessins animés
- 5 Mon Ami
- 7 Les petits bonshommes
- 11-13 Tribulle
- 10.30 3 The Price is Right
- 4 Au bout du fil
- 5 Mr. Dressup
- 7 Bonjour l'été
- 10 Les petits bonshommes
- 11-13 Conseil-express
- 12 Ed Allen
- 10.45 10 Fanfan Dédé
- 5 Sesame Street
- 11-13 Les trouvaillies de Clémence
- 12 A Doctor's Diary
- 11.15 8-10 Les petits bonshommes
- 11.30 3 Love of Life
- 4 Dessins animés
- 7 Informa Bloc
- 8 Family Feud
- 11-13 Tang
- 12 The Art of Cooking
- 11.45 4 Monsieur Météo
- 8 Première édition
- 10 Le 10 vous informe
- 11.50 4 L'actualité
- 11.55 3 News

- 12.00 3 The Young and the Restless
- 4 De tout de tous
- 5 Summer '77
- 7-8-10 Y'a du soleil
- 8 The Better Sex
- 11 Le monde en liberté
- 12 Spideyman
- 13 Midi-actualité
- 12.15 13 Les petites annonces
- 12.30 3 Search for Tomorrow
- 8 Ryan's Hope
- 11-13 Les faucheurs de marguerites
- 12 Emergency One
- 12.55 5 News
- 13.00 3 One O'Clock News & Weather
- 4 Québec Plus
- 5 Movie Time: "Johnny Rocco". E.U. 1958. Drame de P. Landers avec Stephen McNally, Richard Eyer et Colleen Gray. — Les relations criminelles d'un père causent des problèmes psychologiques à un jeune garçon.
- 11-13 Sur des roulettes
- 3 Across the Fence
- 4 Adele
- 11-13 Le téléjournal
- 12 First Impressions
- 13.35 11-13 Reflets d'un pays
- 14.00 4-7-8-10 Une heure avec vous
- 8 The \$20,000 Pyramid
- 12 The Alan Hamel Show
- 14.30 3 The Guiding Light
- 5 The Edge of Night
- 8 One Life to Live
- 11-13 Le temps de vivre
- 15.00 3 All in the Family

- 4 Ciné-Détente: "Trois troupes". E.U. 1951. Aventures de T. Garnett avec Stewart Granger, Cyril Cusack et Robert Newton. — Les mésaventures de trois soldats indisciplinés d'un régiment anglais en garnison aux Indes. N.B.
- 5 30 from Winnipeg
- 7-8-10 Ciné-Quiz: "Toi, le venin". Fr. 1959. Drame réalisé et interprété par Robert Hossein avec Marina Vindy et Odile Versois. — Un homme cherche l'identité d'une inconnue à la conduite étrange. N.B.
- 12 Another World
- 15.15 8 General Hospital
- 15.30 3 Match Game '77
- 5 Celebrity Cooks
- 16.00 3 Tattletales
- 5 It's your Choice
- 8 Archie
- 11-13 Animagerie
- 12 Celebrity Revue
- 16.30 3 Liars Club
- 4 Allons au cirque
- 5 Zoom the White Dolphin
- 8 Gilligan's Island
- 11-13 La fricassée
- 17.00 3 Gunsmoke
- 4-7-8-10 Les tannants
- 5 The Tomorrow People
- 8 Bewitched
- 11 David Copperfield
- 12 Definition
- 13 Cinéma de 5 heures: "La grande caravane". E.U. 1953. Western de J. Kane avec Vera Ralston, Joan Leslie et Forrest Tucker. — L'émigration d'un jeune couple new-yorkais vers la Californie, en 1844.
- 5 Room 222
- 8 News Circle
- 12 The Price is Right

L'art de faire un bon vendeur d'une "star"

DE RETOUR DE NOUVEAU!
NE LA MANQUEZ PAS CETTE FOIS!

LA VRAIE EMANUELLE
dans
BLACK EMANUELLE

avec EMANUELLE-KARIN SCHUBERT

AUSSE DÉPLIANT COMÉDIE
"BONJOUR LUNETTES"
ADIEU FILLETES"

"Bonjour": 7.45
"Black Emanuelle": 6.20 et 9.25

CANADIENNE
Galeria Canadienne, 661-8575
AIR CLIMATISÉ

CINÉMAS UNIS
votre guide des meilleurs films

Le pouvoir de Peckinpah n'a jamais été si réel... ou autant brillant!

A SAM PECKINPAH FILM

"CROSS OF IRON"

James Coburn
Maximilian Schell
James Mason

CINÉMA 2
PLACE QUÉBEC 525-4524

Horaire: 6.30 et 8.45 p.m.

GAGNANT DE 3 OSCARS
Meilleur film Meilleur réalisateur Meilleur montage

ROCKY
avec Sylvester Stallone

CINÉMA 1
PLACE QUÉBEC 525-4524

Horaire: 6h.45 et 9h.00 p.m.

Il a le pouvoir de réaliser tous rêves... à l'exception du sien!

Robert De Niro avec
"Le Dernier Nabab"

Jack Nicholson Jeanne Moreau Tony Curtis
Robert Mitchum Donald Pleasence Ray Milland

CANADIEN
7100 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9972

Horaire: 6.45 et 8.00 p.m.

ENFIN REUNIS!
LES DEUX CHEFS-D'OEUVRE DE LA LITTÉRATURE ÉROTIQUE

ADORABLES VICTORIENNES

plus
histoire d'O

en film de Just (Emmanuelle) Jaquin avec Corinne Cléry

EMPIRE
50 DE LA FAMILLE 180-2193

Horaire: Victoriennes: 6.20 et 9h.30; Histoire d'O: 7.40 p.m.

L'odyssée extraordinaire d'un groupe de jeunes et folles filles enroblées de force pour le plaisir des 44

TRAIN SPECIAL

ALOQUETTE 2e Film "Filles Expertes"

Horaire: Rep. compl. 1.15 4.30 - 7.50 p.m.

Une histoire d'amour faite de sensualité, de soumission et d'abandon.

L'HISTOIRE DE JOANNA
V.F. de Story of Joanna

"Les petites saintes y touchent!"

Horaire: Joannes: 3.50, 6.50, 8.45; Petites: 2.20, 5.15, 8.10 p.m.

CHAMPLAIN
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

UN VISAGE D'ANGE AVEC LE DIABLE AU CORPS

ETREINTES BRULANTES

avec BRITTANY LANE STARYN SIMONE ROBERT BEDFORD

PLUS
"TOUT EST PERMIS A... HAMBOURG"

Horaire: Etrennes: 1.15, 3.55, 6.45, 9.40; Hambourg: 2.40, 5.20, 8.15 p.m.

CAPITOL
877 ST-JEAN



Edward G. Robinson, décédé en 1973, fut un des premiers acteurs de Hollywood à s'afficher pour vanter un produit commercial à la télé.

Vive le travail... 18 ANS Adultes

les travaux pratiques de l'amour

un couple parmi tant d'autres mais... si pervers...

le pigalle

UN COUPLE PARMI TANT D'AUTRES: 1.50, 4.55, 8.10, TRAVAUX PRATIQUES DE L'AMOUR: 3.20, 6.20, 9.30.

315 RUE ST-JOSEPH 525-9724

LA CITE DE L'EMPIRE ROMAIN 1931-1972

Tous les raffinements et les vices de l'ANCIENNE ROME!

FELLINI SATYRICON

ROME est un bien bel endroit pour attendre la fin du monde!

FELLINI ROMA

(SEMAINE) SATYRICON: 6.30, FELLINI ROMA: 8.50 (DIMANCHE) FELLINI ROMA: 12.30, 4.40, 9.05, SATYRICON: 2.25, 6.50.

bijou
15 CHEMIN STE-FOY 522-9956

LES CINEMAS ODEON

WALT DISNEY POUR TOUS
LA FOLLE ESCAPADE
FRISONS GARANTIS
HORAIRE: "Frissons garantis": 3.30, 7.25
"La folle escapade": 1.25, 5.20, 8.05
FRONTENAC I

GENE WILDER JILL CLAYBURGH RICHARD PRYOR POUR TOUS
TRANSAMERICA EXPRESS
MARTY FELDMAN
"Le frère le plus futé de Sherlock Holmes"
HORAIRE: "Le frère le plus futé": 3.25, 7.10
"Transamerica Express": 1.25, 5.05, 8.40
LE DAUPHIN

NOUVEAU POUR TOUS
L'INCROYABLE VOYAGE DU PLUS ILLUSTRE AVENTURIER DE TOUTES LES TEMPS!
SINBAD ET L'OEIL DU TIGRE
2ème FILM
ALPHA BOBBY ET ROSE
HORAIRE: "Alpha, Bobby et Rose": 4.00, 7.50
"Sinbad et l'oeil du tigre": 1.50, 5.40, 9.15
FRONTENAC II

Les moins de 14 ans \$1.50 DU PONT & ROUL. CHAREST INF. 529-9745 STATIONNEMENT INTERIEUR PARC-AUTO PAQUET & LALIBERTE ETUDIANTS 14-17ANS avec carte d'identité et photo \$2.50

3 ECRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 6.30 - PROJECTION au CREPUSCULE

LES NOUVELLES AVENTURES DE L'INSPECTEUR CLOUSEAU
QUI FONT DE LUI LE ROI DES COMIQUES!

Peter Sellers
QUAND LA PANTHERE ROSE SEM-MELE
THE PINK PANTHER STRIKES AGAIN
RICHARD HARRIS OMAR SHARIF
"TERREUR SUR LE BRITANNIC"
ciné-parc BEAUPORT - 1

TOUT NOUVEAU Palpitant d'action!
LES CHIENS de Mer
Copie de la série de Peter Benchley
ROBERT SHAW JACQUELINE BISHOP RICH HOLTZ LOUIS GOSSETT JR. BEL MALLACH
LIZ VAM CLAY
LA BRUTE LE COLT ET LE NARATE
ciné-parc BEAUPORT - 2

SUPER FESTIVAL WALT DISNEY
C'EST TOUT UN MONDE DE MAGIE ET D'ENCHANTEMENT
LES NOUVEAUX APPRENTIS SORCIERS
LA MONTAGNE ENSORCELEE
UN TANTOT QUI DECRIE LA RIVE DANS LA COMEDIE LA PLUS ENCHANTEMENTE
WALT DISNEY
LE FANTOME DE BARBE NOIRE
CINÉ 21e
RANG ALLARD ST-NICOLAS 888-8111
ciné Parc MONTMAGNY

HOLLYWOOD (Reuter) — John Wayne aimerait que vous preniez sa marque favorite de comprimés contre le mal de tête. Sir Laurence Olivier vante un type particulier de caméra. David Niven favorise une certaine marque de chèques de voyageurs. Si une célébrité paraît au petit écran pour annoncer un produit, il est probable que Marty Ingels l'a convaincue de le faire.

"Les Etats-Unis, c'est un pays qui adore des idoles, dit-il. Nous idolâtrons les stars du cinéma, et si l'une d'elles dit de marcher dans la rue en robe blanche avec une carotte dans le nez, alors vous marchez dans la rue en tunique blanche avec une carotte dans le nez."

Ingels rappelle qu'il y a 20 ans, les étoiles du cinéma pensaient que les messages commerciaux étaient indignes d'elles. Tout cela a changé quand l'un des vétérans les plus respectés d'Hollywood, Edward G. Robinson, consentit à annoncer une marque de café. "Si merveilleux et mandarin qu'il fut, il avait besoin d'argent", explique Ingels.

Une seconde carrière

Ingels, âgé de 40 ans, ex-comédien de la télévision, volubile et d'une activité débordante, a plongé dans le métier de recruter des stars pour les messages commerciaux alors qu'il se remettait d'une dépression nerveuse, consécutive à l'échec de l'un de ses spectacles, il y a cinq ans.

Un ami lui demanda si, par hasard, il pouvait trouver un artiste pour mousser un album de vieilles chansons sentimentales. Ingels revint au bout de quelques heures avec Rossano Brazzi. L'ami fut si impressionné qu'il lui en demanda davantage. Ingels en fit bientôt son occupation, embauchant jusqu'à 40 stars bien intentionnées pour faire des séries de messages commerciaux à la télé. Parce qu'il insistait pour faire ses offres aux vedettes

personnellement, il se fit vite des ennemis de leurs agents. "La plupart des acteurs sont entourés de parasites qui ne leur passent même pas le message, dit-il; ils repoussent une offre de \$25,000 pour leur vedette seulement parce que la commission n'est pas assez forte pour eux."

Le téléphone

Il fait la plus grande partie de son travail au téléphone. Habituellement les numéros des stars ne sont pas dans l'annuaire: "Mais le numéro de téléphone de quelqu'un se trouve toujours dans une liste quelque part, et un tas de gens me doivent des services..."

Ingels compte parmi ses plus belles victoires la signature d'Orson Welles sur un contrat d'annonce de brandy. Welles est connu comme l'acteur le plus retiré et le moins abordable qui soit. Ingels a consacré plusieurs jours à essayer de trouver son numéro de téléphone. Il réussit finalement à atteindre son gérant et lui a fait la proposition.

Mais il n'était pas encore satisfait. Il se souvenait que Welles avait paru au spectacle de Dean Martin, quel temps auparavant. Il appela donc Martin et lui dit qu'il voulait avoir un coup de téléphone de Welles. Quelques minutes plus tard, l'appel de Welles retentit et Ingels le persuada de signer le contrat.

Trois jours plus tard, il recevait un télégramme du gérant qui, de toute évidence, ne savait pas que le marché était conclu, lui disant que Welles ne ferait aucun message commercial pour aucune considération.

Peu de refus

Ingels a précisé que si peu de vedettes restent à l'écart et que la plupart sont d'accord, il y a encore des Charlton Heston et des James Stewart. "Clint Eastwood dit qu'il aime mieux les écouter. C'est l'homme dont on pense qu'il a \$20 millions de dol-

lars. Pourquoi voudrait-il faire des messages commerciaux? Raquel Welch, elle, attend le gros contrat."

Fiancé à Shirley Jones (ex-épouse de Jack Cassidy et belle-mère de l'idole des teenagers David Cassidy), Ingels dit qu'il pourrait prendre sa retraite maintenant, avec l'argent qu'il possède. Mais il

a encore des défis à relever.

Il vient d'entendre dire qu'un citoyen de l'Oregon a pris des photos du monstre légendaire "Bigfoot", qui hante les pinèdes et les marécages du nord-ouest américain. Ingels essaie donc de convaincre "Bigfoot" de passer des publicités à la télévision!



... mais Orson Welles demeure l'une des plus belles victoires d'Ingels dans ce domaine.

à québec aujourd'hui

convocations

Eckankar: L'ancienne science du voyage de l'âme, soirée d'information, à 20h, au Centre ECK de Québec, 831 ouest, Saint-Cyrille.

expositions

Iacurto, H. Masson, A. Rousseau, Tex Lecor, Galerie Michel de Kerdour, 4 Place Québec.

Ginette Berthiaume, portraits, Banque Nouvelle-Ecosse, Galeries Ste-Anne.

Michel Thomas Poulin: peintures, sérigraphies, au Croc, 685 St-Jean.

J.-D. LeClerc: huiles, Galerie d'art du Château, Château Frontenac.

Alain Savard, huiles, toiles, au Carcajou, 100 St-Jean.

Stéphane Starenskyj, dessins, Presbytère anglican, 33 Wolfe, Lévis.

Triela, galerie Charles Huot, 1 du Trésor.

Fred C. Wurtele, photographe, Maison Maheu-Couillard, 27 Sous-le-Fort.

Gérard Bélanger, sculpture, dessins; Claude Fleury, aquarelles, au "8" rue Christie.

Musée du Québec: Art du

Québec au lendemain de la conquête — Artistes et artisans à l'oeuvre — Artistes de Québec.

Lisette Arseneault, peintures, encre, Café d'Europe, 27 Ste-Angele.

concerts

Sophie Gourdeau et Claude Bernatchez, guitare et flûte, église Notre-Dame-des-Victoires, 13h et 19h.

spectacles

Cabale, jazz, Réville du Pavillon Folliack, 21h30.

Louis Gérin, pianiste, chez Martin Peltier, coin St-Cyrille-Turnbull, 21h.

White River Bluegrass Band, au Figaro, 1011 St-Jean, 22h.

Turner et Ferland, au Gaulois, rue Buade, 20h45.

CINEMA

Ciné-Campus: "On aura tout vu" (G. Lautner) au TCU, 19h, 21h30.

Cap d'espoir et De l'autre côté du collège, à l'Ostradamus, rue Couillard, dès 19h15.

cabarets

Cercle Electrique: danse ce soir avec orchestre "Heart of Stone" de Rhode Island.

Club Horizon Nouveau: ce soir, danse.

Le 40 St-Nicolas: 22h00 et minuit, spectacle Bandneige.

La Bastogne: piano-bar T-Jean Carignan, en vedette, André Bergeron.

théâtre

La voix humaine de J. Cocteau, interpr. par Sarah Larmarque, Grand Théâtre (O.C.), 21h.

Le Journal d'un fou, de Gogol, interpr. par Michel Viel, Café Rimbaud, 24 St-Stanislas, 21h.

Les grands soleils, de J. Ferron avec J.-M. Lemieux, J. Guy et M. Tifo, Théâtre Bois de Coulouges, 21h.

De conquête en conquête, théâtre pour enfants, au Parc d'Artillerie, coin McMahon/Carleton, 13h30.

La peur à Raoul, de F. Leclerc, par la Cie des Neuf, Théâtre de l'Île, St-Pierre, 21h.

Les deux vierges, de Bricaire et Lasaygues, par le Théâtre de La Fenière, Anc-Lorette, 21h.

En une journée, seul, il anéantira tous ses ennemis

LE JOUR DE LA VIOLENCE
LE JOUR DE GLOIRE

DARRY COWL JEAN LEBEVRE
cinéma de paris
12.45
4.05 - 7.40
Voltaire 2.35
1011 ST-JEAN 535-9225

Une renaissance du jazz révélée à Newport

NEWPORT (AFP) — New York est plus que jamais la capitale du jazz. Et l'éclatant succès du Festival de Newport a coïncidé cette année avec l'avènement des "Loft Jazz Celebrations" et de la multiplication des concerts isolés. De nouvelles "boîtes" s'ouvrent avec succès et les meilleurs titres de jazz figurent au "hit parade" des maisons de disques.

Dédié cette année à la mémoire du pianiste Erroll Garner, décédé en janvier dernier, le Festival de Newport a connu un succès populaire inespéré, la plupart des concerts se jouant à guichets fermés. Mais paradoxalement, M. George Wein, l'organisateur du festival, annonçait dans le même temps que la sixième édition new-yorkaise de cette manifestation serait aussi la dernière et qu'elle fêterait son 25^e anniversaire l'an prochain, à Saratoga, sorte d'Avignon américain situé à 300 kilomètres au nord de New York.

Le Festival de Newport, auquel beaucoup de critiques avaient, à maintes reprises, reproché son côté conservateur, a pourtant fait peau neuve. Certes, de nombreuses gloires du jazz y sont venues, bien souvent pour présenter une rétrospective de leurs oeuvres, mais qui n'irait admirer la virtuosité d'Earl Fatha Hines, qui assure, à 71 ans, un récital de piano,

Sarah Vaughan ou l'orchestre de Count Basie?

Les "jeunes"

"Newport" a aussi accordé cette année une très large place aux courants les plus récents du jazz, regroupés sous le vocable "free music", et représentés cette fois-ci à New York par le "Revolutionary Ensemble", dont chacun a remarqué le violoniste Leroy Jenkins; le saxophoniste Ornette Coleman et son nouveau groupe "Prime Time" — dont les musiciens laissent souvent libre cours à leur inspiration, même dans des gammes atoniques peu familières aux spectateurs — et le pianiste Herbie Hancock, 37 ans, qui a longtemps joué avec Miles Davis.

Les organisateurs avaient programmé la plupart des grands concerts dans des salles traditionnelles, notamment au "Lincoln Center" et au célèbre "Carnegie Hall", ce qui a posé certains problèmes d'acoustique (dans l'équilibre des divers instruments comme des formations) et formalisé quelque peu l'ambiance des manifestations.

Mais les "jazz sessions" n'ont pas été oubliées: les ensembles de style "New Orleans" ont joué sur un bateau remontant l'Hudson, le village de Waterloo, dans l'Etat du New Jersey, a

permis à une dizaine de formations de jouer sans discontinuer, notamment le nouveau quintette familial de Dave Brubeck, et l'université et les jardins publics ont aussi accueilli de nombreux groupes.

Les "étrangers"

Une place spéciale a été également réservée à la "Salsa" (sauce), musique d'origine latino-américaine souvent alliée au jazz et représentée, notamment, par le trompettiste "Gato" Barbieri et le batteur Tito Puente. Les manifestations se déroulaient aux quatre coins de New York, depuis Greenwich Village jusqu'à Harlem.

Et beaucoup d'étrangers ont remporté plus qu'un succès d'estime, contredisant l'opinion générale du jazz, "musique pour les Noirs" joué par des Noirs. Le groupe "Toshiko Akiyoshi Lew Tabackin" est d'origine japonaise, le pianiste Adam Makowick est Polonais, "The Original New Orleans Jazz Band" est Argentin, beaucoup de "drummers" viennent des Caraïbes, mais tous ont été accueillis avec une ferveur égale par le public américain.

Malgré les fausses notes de quelques "locomotives" (Nina Simone a annulé ses deux concerts sans explications), Newport a remporté un succès

inégalé et plongé New York dans une transe de jazz, à l'heure même où le cinéaste Martin Scorsese. Mais le festival souffre toujours de difficultés financières, et puisque son renom est assuré, il peut émigrer, changer de formule, et laisser la place aux autres manifestations.

Du nouveau

Et les amateurs auront encore le choix: "Newport" va créer le "Big Appel Jazz Festival" ("la grosse pomme" est le surnom familier de New York), de taille plus réduite, tant il est vrai que jouer dans la métropole

américaine reste "un gros morceau" pour chaque musicien; le "free jazz" sera célébré dans les "Loft Jazz Celebrations", qui se tiennent un peu partout, dans des ateliers réaménagés en salles d'audition (Sunny Murray, Philip Wilson, Akmed Abdullah en sont les vedettes); et les nouveaux clubs se multiplient (Ladies' Fort, Environ, Jazzmania ou Boomer's).

En outre, le public achète maintenant des disques de jazz, qui étaient auparavant limités à un public d'initiés. Hancock vend à des centaines de milliers d'exemplaires, Maynard Ferguson vient de composer le thème de "Rocky" et sa trompette fait danser

tous les jeunes Américains, le guitariste George Benson a eu plusieurs disques d'or couronnant tous ses succès, Gato Barbieri a "percé" avec "Le dernier tango à Paris". Devenir joueur de jazz n'est plus un "hobby" éloigné de tout bienfait matériel: les concerts se paient de \$1,000 à \$10,000 selon les artistes.

Renaissance du jazz? Les organisateurs de "Newport" peuvent s'en féliciter, d'autant plus que l'étranger le demande. "Newport à Paris" aura lieu en novembre, et la grande parade du jazz de Nice est devenue une des principales manifestations de la Côte d'Azur française.

Petites nouvelles du cinéma

Faye Dunaway, Dustin Hoffman et Sylvester Stallone ont reçu samedi soir à Taormina, Sicile, le prix "David de Donatello", la plus importante récompense attribuée chaque année par le cinéma italien.

Deux mille personnes ont assisté à la remise des prix qui s'est déroulée au théâtre grec de Taormina, dans le cadre du huitième Festival cinématographique des nations (21-30 juillet).

Faye Dunaway, Dustin Hoffman et Sylvester Stallone ont été respectivement primés pour leurs interprétations dans "Cinquième pouvoir", "The Marathon Man" et "Rocky". Ont également reçu un prix "David de Donatello", les metteurs en scène Martin Scorsese, Akira Kurosawa et Stanley Kubrick pour leurs films "Taxi Driver", "Dersu Uzala" et "Barry Lyndon", les comédiennes Shelley Winters, Jodie Foster et Annie Girardot, l'acteur Sean Connery et le producteur américain Robert Evans.

Le metteur en scène français Robert Bresson a reçu, pour sa part, le deuxième prix Luchino Visconti pour "l'absolue cohérence d'une carrière dédiée à l'affirmation des principes les plus purs de l'art d'un film".

Le jury international du prix "David de Donatello" a également attribué un prix aux metteurs en scène italiens Mario Monicelli et Valerio Zurlini respectivement pour leurs films "Un petit bourgeois" et "Le désert des Tartares". Alberto Lattuada a été primé pour la "contribution fertile et ininterrompue apportée au cinéma italien", tandis que Mariangela Melato et Alberto Sordi l'ont été pour leurs rôles dans "Chère Michèle" et "Un petit bourgeois", deux films réalisés par Mario Monicelli.

Festival canadien des films du monde

L'actrice Gloria Swanson et le réalisateur Howard Hawks sont attendus à Montréal pour assister à une rétrospective de leurs films, qui sera présentée dans le cadre du Festival canadien des films du monde, du 19 au 28 août.

La rétrospective de Mlle Swanson comprendra "Sunset Boulevard", "Indiscreet" et "Perfect Understanding", trois films qui ont remporté un Oscar, ainsi qu'un montage d'extraits de films intitulé "La carrière de Gloria Swanson".

Le Festival des films du monde rendra également hommage au réalisateur italien Federico Fellini et à l'acteur et réalisateur britannique Sir Lawrence Olivier.

La rétrospective d'Howard Hawks comprendra sept de ses films les plus connus tournés entre 1928 et 1949: "To Have and Have Not" (1944) avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall; "The Big Sleep" (1946), aussi avec Bogart; "I Was a Male War Bride", mettant en vedette Cary Grant; "A Girl in Every Port" (1928); "Twentieth Century" (1934), avec John Barrymore; "Bringing up Baby" (1938) avec Katherine Hepburn, "Rio Bravo".

La rétrospective de Fellini présentera sept de ses oeuvres les plus connues: "I Vitelloni", "8½", "Fellini Roma", "Amarcord", "La Strada", "Juliette des esprits" et "La dolce vita".

Le cinéma

CANADIEN: Le dernier nabab (—) 18h45, 21h.

CANADIENNE: Black Emmanuelle (v.f.) (6) 16h20. Bonjour lunettes, adieu fillettes (6) 19h45.

CAPITOL: Etreintes brûlantes (—) 13h15, 16h55, 18h45, 21h40. Hambourg, ville du plaisir (—) 14h40, 17h20, 20h15.

CARTIER: Face à face (2) 19h00. Le juge et l'assassin (3) 21h30.

CINEMA DE PARIS: Le jour de gloire (3) 12h45, 16h05, 19h40. Le dimanche de la violence (6) 14h35, 17h35, 21h25.

EMPIRE: Ces adorables victoriniens (—) 18h20, 21h30. Histoire d'O (5) 19h40.

LAURET: South Pacific (v.f.) 20h00.

LE RIJOU: Satyricon (2) 18h30. Roma (2) 20h50.

LIDO: Histoire de Joanna (6) 21h10. Mes nuits avec... (—) 19h30.

MIDI-MINUIT: Histoires d'alcôve (—) 13h15, 16h00, 18h45, 21h30. Amours interdites (—) 14h35, 17h20, 20h05.

ODEON DAUPHIN: Le frère le plus fûté de Sherlock Holmes (4) 15h25, 19h10. Trans America Express (—) 13h25, 17h05, 20h40.

ODEON FRONTENAC 1: Frissons garantis (—) 15h30.

19h25. La folle escapade (—) 13h30, 17h20, 21h05.

ODEON FRONTENAC 2: Aloha Bobby & Rose (4) 16h, 19h30. Sinbad et l'oeil du tigre (—) 13h55, 17h40, 21h15.

PIGALLE: Un couple parmi tant d'autres (—) 13h50, 16h55, 20h10. Travaux pratiques de l'amour (—) 13h20, 18h20, 21h30.

PLACE QUEBEC 1: Rocky (4) 18h45, 21h.

PLACE QUEBEC 2: Cross of Iron (4) 18h30, 20h45.

STE-FOY ALOUETTE: Train spécial pour SS (7) 13h15, 16h30, 19h50. Filles expertes (—) 14h55, 18h15, 21h30.

STE-FOY CHAMPLAIN: L'histoire de Joanna (6) 13h, 15h50, 18h50, 21h35. Les petites saintes y touchent (—) 14h20, 17h20, 20h10.

ST-ROMUALD: Intervention Delta (—) 19h30. Moby Dick (—) 21h05.

CINE-PARCS

BEAUPORT 1: La panthère rose s'em-mêle (—). Terreur sur le Britannic (4).

BEAUPORT 2: Les chiens de mer (4). La brute, le colt et le karaté (—).

DE LA COLLINE et MONTMAGNY: La montagne ensorcelée. Le fantôme de Barbe-Noire.

La Matinée FILTRE SPÉCIAL

LE DOUX ÉQUILIBRE FILTRE/TABAC



La Matinée FILTRE SPÉCIAL

est la seule cigarette dans sa catégorie

à offrir un équilibre entre le filtre et le tabac.

Son filtre spécial exclusif est tellement efficace qu'il

permet l'emploi d'un riche tabac corsé. Vous obtenez donc

une saveur plus franche, une satisfaction plus complète.

Elle est disponible en formats King Size et 100 mm.

La Matinée FILTRE SPÉCIAL

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — 100 mm: "goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg. King Size: "goudron" 10 mg, nicotine 0.7 mg.

Des anglophones appuient financièrement les commissions scolaires hostiles au bill 101

par Dominique CLIFT
du bureau du Soleil

MONTREAL — Une assemblée de parents anglo-protestants délégués de diverses régions de la province a décidé hier soir de fournir un appui moral et financier à toute commission scolaire qui refuserait d'appliquer les contraintes linguistiques prévues dans le bill 101.

Le président de la Quebec Federation of Home and School Associations, M. Alex Morris, a déclaré à l'issue de la réunion qui se tenait à huis clos que les délégués avaient également décidé de mener une campagne en vue de mobiliser l'opinion contre la législation proposée par le Dr Camille Laurin.

L'assemblée a également adopté une résolution priant

les premiers ministres des autres provinces de ne pas se prêter au marchandage de droits scolaires tel que proposé par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Les délégués ont ainsi appuyé la position défendue par le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, voulant que les droits scolaires et linguistiques soient inscrits dans la constitution du pays.

Leu moyens d'action envisagés pour mener la lutte contre le bill 101 comprennent une souscription de \$101 auprès du public, une entrevue sollicitée auprès du premier ministre René Lévesque et une adresse au lieutenant-gouverneur de la province pour qu'il refuse de sanctionner la loi après son

approbation par l'Assemblée nationale.

M. Morris a déclaré que deux députés de l'Assemblée nationale étaient présents à la réunion, M. George Sprague du Parti libéral et M. William Shaw de l'Union nationale. Tous deux auraient applaudi la résolution proposant qu'on aide les commissions scolaires refusant d'appliquer la loi.

Un tel geste expose les commissions scolaires à la tutelle pure et simple, ou encore au retrait des subventions gouvernementales pour les élèves inscrits illégalement.

L'assemblée d'hier soir aurait également considéré la possibilité de créer des écoles privées pour recevoir les enfants qui ne seraient pas

admissibles à l'école publique anglophone.

Cependant les organisateurs de la réunion, selon M. Morris, n'avaient pas encore étudié le problème qui résulterait d'un refus de la part du ministère de l'Éducation de fournir un certificat d'étude aux enfants inscrits illégalement à des écoles anglophones publiques et privées.

M. Morris a déclaré que les diverses résolutions adoptées en soirée avaient l'appui de la Fédération des associa-

tions de parents anglo-protestants ainsi que celui de la Fédération des commissions scolaires protestantes.

Jusqu'ici une seule commission scolaire s'est montrée disposée à défier l'application du bill 101, celle de Lakeshore dans la partie ouest de l'île de Montréal qui dessert 17,000 étudiants.

Il semble peu probable pour le moment que d'autres emboîtent le pas. La Protestant School Board of Greater Montreal avec une popula-

tion de 48,000 élèves, a déjà indiqué qu'elle s'en tiendrait à la lettre de la loi si la réglementation qui l'accompagne est claire.

La Quebec Federation of Home and School Associations est la plus militante parmi toutes les oppositions au bill 101. Quoiqu'elle jouisse d'un certain appui parmi les administrateurs scolaires, la majorité parmi ceux-ci s'opposent à un affrontement brutal avec les autorités provinciales et préfèrent s'en

tenir à des moyens strictement politiques ou juridiques.

La résolution proposant la non application de la loi fut soumise par M. Robert Dobie, secrétaire général du Syndicat des enseignants anglo-catholiques. Ce recours à quelqu'un en dehors du secteur protestant s'explique par le refus des enseignants protestants d'accepter que le recours à l'illégalité leur impose une charge de travail excédant les normes prévues

dans leur convention collective.

Le conseiller juridique des associations de parents anglo-protestants, M. William Miller, a expliqué que le geste que l'on propose aux commissions scolaires ne saurait être de la désobéissance civile. La loi étant anti-constitutionnelle, les commissions et les parents ne feraient d'après lui, que continuer à exercer leurs droits en attendant qu'ils soient confirmés par les tribunaux.

Hatfield, attendu avec impatience à Québec

par Micheline PARADIS

La venue à Québec cette semaine du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, est vivement attendue par les ministres du Cabinet Lévesque. Et le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, n'a pas hésité hier, au sortir de l'Assemblée nationale, à déclarer "qu'ils allaient se parler".

On se doute un peu du sujet de discussion puisque M. Hatfield a indiqué, sitôt reçue la lettre de M. Lévesque l'enjoignant au nom de sa province de conclure un accord de réciprocité au niveau de la langue d'enseignement des minorités francophones hors-Québec, qu'il refusait de signer pareille entente.

C'est donc tout un travail de persuasion que le gouvernement du Québec a amorcé auprès des neuf gouvernements provinciaux en lançant une telle proposition.

Déjà, M. Claude Morin qualifie "d'assez intéressantes les réactions" qui ont été jusqu'ici enregistrées, mais fustige M. Trudeau, en l'accusant de "venir mêler les cartes".

M. Morin paraît beaucoup compter sur les coups de sonde qui seront lancés aujourd'hui lors de la conférence des sous-ministres de l'Éducation à Toronto et les commentaires qui y seront recueillis par les représentants québécois bien que cette question ne figure pas à l'ordre du jour.

Réactions positives

On sait déjà que le premier ministre du Manitoba M. Ed Schreyer, se dit prêt à conclure un tel accord de réciprocité tandis que M. Allan Blakeney, de la Saskatchewan avoue "être plus que consentant" à discuter de la proposition québécoise.

De son côté, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, à qui M. Lévesque a fait part de ses intentions par téléphone au même titre que M. Hatfield, réserve sa réponse jusqu'à demain mercredi après consultation de son Cabinet.

"Dépendant de la tournure des événements", d'affirmer M. Claude Morin et si l'heure est à la négociation, il se pourrait encore que M. René Lévesque décide de participer en personne à la réunion annuelle des premiers ministres qui se déroulera cette année à St Andrews au Nouveau-Brunswick.

Si le Québec juge que sa proposition suscite assez d'intérêt chez les premiers ministres, il n'hésitera pas à inscrire cette question à l'or-

dre du jour de cette rencontre mi-mondaine, mi-affaire.

Jusqu'ici, le ministre des Affaires intergouvernementales s'est montré pour le moins fort prudent quant à l'évaluation "en public" de ce dossier, disant qu'il ne savait pas au juste...

Par exemple, il ne saurait dire à ce moment-ci, si les droits de la minorité francophone en Ontario sont suffisamment garantis, en principe et dans les faits, pour que le gouvernement ontarien puisse légitimement conclure une entente de réciprocité avec le Québec.

A l'heure qu'il est, le travail de M. Morin ne semble pas d'évaluer devant les caméras les munitions des autres.

Trudeau souhaite un ordre du jour modifié

OTTAWA (PC) — M. Pierre Trudeau espère que les premiers ministres des provinces discuteront des droits des minorités d'être éduqués dans leur langue, lors de leur prochaine conférence qui aura lieu le mois prochain à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick.

Hier aux Communes, le premier ministre a fait part de ces propos qu'il avait tenus aux chefs libéraux des provinces réunis la semaine dernière.

"C'est tout ce que je puis faire pour être sûr qu'ils inscriront ce sujet à leur ordre du jour", a-t-il dit au chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent.

Dans l'esprit du premier

ministre, ce qui importe c'est que ce sujet soit discuté à la conférence. Celle-ci aura lieu les 18 et 19 août et sera présidée par le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield.

D'autre part, un porte-parole de M. Trudeau a fait savoir que le premier ministre n'y assistera pas, vu qu'il s'agit d'une réunion réservée uniquement aux premiers ministres des provinces.

M. Broadbent s'est dit d'accord avec la réponse défavorable de M. Trudeau à une proposition du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, invitant les provinces à échanger les droits des minorités.

Les anglophones, une minorité pas comme les autres (Lavoie-Roux)

(PC) — Le débat en deuxième lecture du projet de loi 101 (Charte de la langue française) s'est poursuivi hier après-midi à l'Assemblée nationale devant des banquettes clairsemées.

Ce débat, au cours duquel la présidence de l'Assemblée nationale a, au moins à deux reprises, dû réclamer le quorum, aura cependant permis à deux vedettes de l'Opposition officielle, Mme Thérèse Lavoie-Roux (L'Acadie) et Bryce MacKasey (Notre-Dame-de-Grâce) de faire valoir à nouveau des points de vue déjà exprimés.

Ainsi, le député de l'Acadie, ancien président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a observé et reproché au gouvernement et au ministre parain de la loi, M. Camille Laurin, ministre d'État au Développement culturel, d'utiliser pour régler la question linguistique, la règle de la majorité comme si "elle était la meilleure".

Mme Lavoie-Roux, qui a lu très rapidement un texte de quelque 15 pages, a aussi reproché à M. Laurin d'avoir

voulu, tout au long des audiences de la commission parlementaire et dans son discours de deuxième lecture, diminuer l'importance de la minorité anglophone, sa facilité d'adaptation et les effets positifs de la loi 22 à cet égard.

"Le ministre, a-t-elle dit, veut faire de la minorité anglophone une minorité comme les autres."

Le député de l'Acadie, dont les propos ont religieusement été écoutés autant par ses collègues libéraux présents que par le ministre qui lui faisait face, a aussi accusé le gouvernement de traiter la question linguistique comme si l'indépendance du Québec était un fait accompli.

En terminant son intervention, Mme Lavoie-Roux a déclaré qu'elle était en faveur d'une action vigoureuse pour la prééminence de la langue française, mais elle a d'autre part dénoncé le traitement fait à la minorité anglophone.

"Autant, a-t-elle dit en substance, je voudrais éviter

l'étranglement de la culture française par une action positive, autant je réprime les dispositions qui visent à éliminer la communauté anglaise", a déclaré le député de l'Acadie, après avoir invité le gouvernement et le ministre de l'Éducation à faire valoir leur programme d'enseignement des langues.

De son côté, le député de Notre-Dame-de-Grâce, ancien ministre fédéral, a basé son intervention sur le respect qu'il a toujours eu pour les minorités au Canada.

M. MacKasey a soutenu que la langue française n'est pas vraiment menacée au Québec et a observé que s'il en était ainsi, il supporterait toute mesure visant à la protéger.

L'ancien ministre fédéral, a comme sa collègue de l'Acadie et les parlementaires libéraux, émis l'avis que le projet de loi est un premier geste visant à atteindre l'indépendance du Québec.

Le débat devait se poursuivre en soirée et, du côté du gouvernement, on s'attend à ce qu'il ne prenne fin que mercredi prochain.

Offre valable
à nos 2 magasins.

\$1 * **UN DOLLAR**

Offre valable
à nos 2 magasins.

\$1

AVEC TOUT ACHAT DE TAPIS, NOUS VOUS REMETTRONS
\$1.00 PAR VERGE CARRÉE, EN ARGENT COMPTANT.

Offre valable
jusqu'au
6 août incl.

Micheline Lafond
sec.-trésorier

la
grande
à
tapis

"Toujours avec les mêmes bas prix et le même service"

Offre valable sur toute la
marchandise étiquetée
spécialement pour cette promotion.

Wilfrid Hamel
vice-président

568, boul. Wilfrid-Hamel,
Québec. 647-4250

\$1

728, de Brabant,
ste-foy. 656-6375

\$1